

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

PROJET DE BUDGET 2020

PROJET DE BUDGET 2020

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Septembre 2019

L'année 2020 constitue une année particulière dans l'histoire de la gestion des finances publiques en Côte d'Ivoire. En effet, elle consacre le basculement en mode budget-programmes, matérialisant ainsi la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes initiées par l'UEMOA dans la gestion des finances publiques. Ces réformes visent, d'une part, à améliorer l'efficacité de la dépense publique, en assurant la cohérence entre les choix budgétaires ainsi que les priorités de développement économique et social à moyen terme du Gouvernement et, d'autre part, à renforcer la transparence budgétaire.

A la différence de la budgétisation basée sur les moyens qui était appliquée jusqu'ici, la nouvelle approche privilégie un cadre programmatique pluriannuel associé à des objectifs en vue d'atteindre des résultats prédéfinis. Ces résultats sont mesurés par des indicateurs de performance et font l'objet d'évaluation annuelle. Le budget-programmes favorise, en outre, une plus grande responsabilisation des acteurs avec la déconcentration de l'ordonnancement ainsi qu'un renforcement du contrôle. Il introduit également dans la présentation du budget de l'Etat, la notion de ressources et de charges de trésorerie, en les distinguant des recettes et des dépenses budgétaires.

C'est selon cette nouvelle approche que le projet de budget 2020 a été élaboré. Il s'équilibre en ressources et en charges à **8.061,0 milliards de FCFA** et enregistre une progression de **9,9%** par rapport au budget 2019 dont le montant est de **7.334,3 milliards de FCFA**. Cet équilibre devrait s'établir à **8.432,6 milliards de FCFA** et **9.283,1 milliards de FCFA** respectivement en 2021 et 2022.

Le projet de budget 2020 est structuré en 35 dotations et 149 programmes budgétaires, logés au sein des institutions et des ministères.

La présente Communication vise à présenter les hypothèses macro-économiques qui sous-tendent les projections du projet de budget 2020 (I), les recettes et dépenses budgétaires (II), les ressources et charges de trésorerie (III) et les recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor (IV) dudit projet de budget.

I. HYPOTHESES DE BASE

Les principales hypothèses soutenant les projections du projet de budget 2020 sont les suivantes :

- consolidation de la croissance mondiale avec un taux de 3,5% en 2020 contre 3,2% en 2019 ;
- taux de croissance du PIB de la Côte d'Ivoire prévu à 7,3% en 2020 contre 7,5% en 2019 ;
- cours moyen du pétrole brut attendu en 2020 à 57,9 dollars US le baril, contre 61,5 dollars US le baril estimé pour 2019 ;
- taux de change entre le dollar US et le Franc CFA projeté à 578,6 en 2020 contre 581,4 en 2019 ;
- cours du cacao sur le marché international attendu à 2,4 dollars US/Kg en 2020 contre 2,3 dollars/Kg en 2019 ;
- cours du café sur le marché international estimé à 2,0 dollars US /Kg en 2020 contre 1,8 dollar/Kg en 2019 ;
- bonne tenue de la demande, tirée par le dynamisme des investissements (+13,9%) et la consolidation de la consommation finale de ménages (+4,8%).

II. SITUATION DES RECETTES ET DEPENSES BUDGETAIRES

Les recettes et les dépenses budgétaires s'élèvent respectivement à **4.379,5 milliards de FCFA** et **5.807,2 milliards de FCFA**.

2-1 Recettes budgétaires : 4.379,5 milliards de FCFA

Les recettes budgétaires, représentant 54,3% des ressources du budget de l'Etat, comprennent :

- **Recettes fiscales : 3.940,8 milliards de FCFA**, en hausse de 381,8 milliards de FCFA (+10,7%) par rapport à l'estimation à fin 2019. Ces recettes se décomposent comme suit :
 - **Recettes fiscales de la DGI : 2.226,3 milliards de FCFA**, en hausse de 12,9% par rapport à l'estimation à fin 2019 et représentant 56,3% des recettes fiscales totales. Elles comprennent principalement les impôts sur les revenus et salaires (605,6 milliards de FCFA), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (533,9 milliards de FCFA), l'impôt BIC hors pétrole et gaz (414,4 milliards de FCFA), l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (147,5 milliards de FCFA), les revenus du

pétrole et du gaz (91,4 milliards de FCFA), les droits d'enregistrement et de timbre (129,3 milliards de FCFA), les taxes sur les opérations bancaires (85,0 milliards de FCFA) et les taxes dans le secteur des télécommunications (98,8 milliards de FCFA) ;

- **Recettes fiscales de la DGTCP : 12,1 milliards de FCFA** dont 10,9 milliards de FCFA au titre des impôts sur les revenus et salaires ;
- **Recettes fiscales de la DGD : 1.702,4 milliards de FCFA**, en progression de 8,1% par rapport à 2019 (1 575,1 milliards de FCFA) et comprenant les taxes à l'importation sur les marchandises générales (993,6 milliards de FCFA), les taxes à l'exportation (419,2 milliards de FCFA) et les taxes à l'importation sur les produits pétroliers (289,6 milliards de FCFA).
- **Autres ressources intérieures : 79,0 milliards de FCFA** comprenant essentiellement 29,7 milliards de FCFA de revenus de l'occupation du domaine public, 19,1 milliards de FCFA de recettes de service, 19,9 milliards de FCFA au titre des dividendes, dont 8,2 milliards de FCFA attendus de la PETROCI et 10 milliards de FCFA de commission sur les transferts d'argent hors zone UEMOA.
- **Dons : 359,7 milliards de FCFA**, composés de 169,3 milliards de FCFA de dons-programmes et 190,4 milliards de FCFA de dons-projets.

Pour l'année 2020, la pression fiscale ressortirait à 16,9% contre 16,7% attendu à fin 2019.

2-2 Dépenses budgétaires : 5.807,2 milliards de FCFA

Les dépenses budgétaires totales se chiffrent à 5.807,2 milliards de FCFA en 2020. Elles représentent 72,0% du budget de l'Etat et portent principalement sur :

- **les charges financières de la dette : 643,0 milliards de FCFA** dont 252,6 milliards de FCFA au titre de la dette intérieure et 390,4 milliards de FCFA concernant la dette extérieure ;
- **les dépenses de personnel : 1.770,1 milliards de FCFA**, représentant 6,3% du PIB et 37,3% des recettes fiscales totales contre respectivement 6,6 % et 39,8% en 2019 ;
- **les achats de biens et services : 747,9 milliards de FCFA** constitués des dépenses d'abonnement (110,2 milliards de FCFA, dont 88,1 milliards de FCFA pour l'électricité) et des autres dépenses de fonctionnement des services de l'Etat (637,7 milliards de FCFA) ;
- **les transferts : 545,8 milliards de FCFA** dont 138,9 milliards de FCFA de subventions aux écoles privées, 50,2 milliards de FCFA pour les bourses et pécules des élèves et étudiants, 93,4 milliards de FCFA au profit des EPN et 23,7 milliards de FCFA de subventions aux collectivités territoriales au titre des appuis pour dépenses de fonctionnement ;
- **les dépenses d'investissement (hors comptes spéciaux du Trésor) : 2.100,3 milliards de FCFA** représentent 26,1% du budget contre 26,0% en 2019, et 7,5% du PIB. Elles comprennent :
 - **les dépenses financées sur ressources intérieures : 932,1 milliards de FCFA** comprenant notamment 154,9 milliards de FCFA au titre des projets financés sur les C2D et PCD, 51,3 milliards de FCFA pour les collectivités territoriales, 47,4 milliards de FCFA pour le Projet de Transport Urbain d'Abidjan, 20 milliards de FCFA pour la construction des infrastructures de la CAN 2023 , 11,7 milliards de FCFA au titre de la Couverture Maladie Universelle, 10 milliards de FCFA pour le Fonds d'études et 5 milliards de FCFA pour la restructuration des banques ;
 - **les emprunts et dons-projets : 1.168,2 milliards de FCFA** dont 977,8 milliards de FCFA d'emprunts-projets et 190,4 milliards de FCFA de dons-projets.

Les prévisions de recettes et de dépenses budgétaires dégagent un solde budgétaire déficitaire de l'administration centrale de **1.427,7 milliards de FCFA** qui sera financé par les ressources de trésorerie.

III. SITUATION DES RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE

Les ressources et les charges de trésorerie prévues dans le projet de budget 2020 s'élèvent respectivement à **2.921,8 milliards de FCFA** et **1.494,1 milliards de FCFA**.

3-1 Ressources de Trésorerie

Les ressources de trésorerie projetées à hauteur de **2.921,8 milliards de FCFA**, représentent 36,2% du budget. Elles sont constituées de :

- **produits de cession des actifs**, attendus à hauteur de **126,3 milliards de FCFA**. Ces recettes proviennent de la cession des actifs de l'Etat dans les sociétés ORANGE Côte d'Ivoire, PETROCI GAZ, SMI et LOYALE VIE ;
- **produits des emprunts**, attendus à **2.794,0 milliards de FCFA** contre 1.320,6 milliards de FCFA en 2019. Ils sont constitués des emprunts sur les marchés monétaire et financier (1.494,4 milliards de FCFA), des emprunts-projets (977,8 milliards de FCFA), et des emprunts-programmes (380,8 milliards de FCFA) ;
- **produits des remboursements des prêts rétrocédés**, prévus à hauteur de **1,5 milliard de FCFA**.

3-2 Charges de Trésorerie

Les charges de trésorerie sont programmées à hauteur de **1.494,1 milliards de FCFA** et représentent 18,5% du budget. Elles concernent :

- **le remboursement du capital de la dette intérieure**, à hauteur de **1.015,1 milliards de FCFA**, est constitué principalement de 968,2 milliards de FCFA de remboursement de titres publics, de 3,5 milliards de FCFA d'échéances de la dette de la BCEAO et de 38,8 milliards de FCFA au profit des banques commerciales ;
- **le remboursement du capital de la dette extérieure** pour un montant de **479,0 milliards de FCFA**, intégrant 142,6 milliards de FCFA d'échéances au profit des créanciers multilatéraux (dont 87,2 milliards de FCFA au titre du FMI) et 177,7 milliards de FCFA de règlements en faveur des créanciers du Club de Paris, comprenant les échéances du C2D pour 157,1 milliards de FCFA.

IV. RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des **Comptes Spéciaux du Trésor** ainsi que les dépenses correspondantes sont projetées à **759,7 milliards de FCFA** pour l'année 2020. Elles comprennent 159,9 milliards de recettes affectées aux collectivités territoriales, 147,1 milliards de recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier, 66,0 milliards de FCFA de prélèvements communautaires (PCS, PCC et taxe à l'importation de l'UA), 61,2 milliards de FCFA concernant la taxe spécifique unique affectée à la SIR, 26,6 milliards de FCFA relatifs à la parafiscalité du secteur de l'anacarde, 7,7 milliards de FCFA au titre du Fonds d'Investissement en Milieu Rural, 6,0 milliards de FCFA issus de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et 282,7 milliards de FCFA d'autres recettes affectées.

Au total, le projet de budget 2020 élaboré en mode budget-programmes s'inscrit dans le cadre particulier de la dernière année de mise en œuvre du PND 2016-2020. Il vise à poursuivre la consolidation de la croissance économique dans un contexte d'accélération de l'amélioration du bien-être des populations.

Telle est l'économie du projet de budget 2020 soumis à l'adoption du Conseil des Ministres.

**LE MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

MOUSSA SANOGO

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGE
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

PROJET DE LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2020

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2019	2
I.1 Situation économique à fin décembre 2019	2
I.2 Situation financière à fin décembre 2019	2
I.2.1 Mobilisation des ressources	2
I.2.2 Exécution des dépenses	3
II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET PROJET DE BUDGET 2020	5
II.1 Perspectives économiques en 2020	5
II.2 Composantes du projet de budget 2020	6
II.2.1 Recettes et dépenses budgétaires	6
II.2.2 Ressources et charges de trésorerie	11
II.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor	12
II.3 Analyse par mission des dépenses du projet de budget de l'année 2020	13
II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté	14
CONCLUSION	15

INTRODUCTION

L'élaboration du projet de budget pour l'année 2020 intervient dans un environnement mondial marqué par l'intensification des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires notamment la Chine, par les incertitudes relatives aux conditions de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et par le regain des tensions géopolitiques. Dans ce contexte, la croissance économique mondiale devrait s'établir à 3,2% en 2019, contre 3,6% en 2018. Cependant, elle connaîtrait un rebond en 2020 pour se situer à 3,5%.

Au plan national, l'environnement socio-politique et économique demeure favorable. En effet, la consolidation du dynamisme de l'activité économique et de son caractère inclusif se poursuit avec la réalisation de grands projets publics tels qu'inscrits dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 qui entre dans sa dernière année d'exécution et l'amélioration continue du climat des affaires. L'évolution de l'activité économique ressortirait ainsi à 7,5% en 2019, contre 7,4% en 2018.

Sur le plan politique, des dispositions visant un déroulement paisible des élections de 2020 sont en cours de mise en œuvre. En outre, la consolidation des Institutions de la République se poursuit avec l'opérationnalisation effective du Sénat suite à la mise en place de ces organes.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire poursuit le renforcement de son positionnement sur l'échiquier international, notamment avec l'organisation du 4 au 6 août 2019 à Abidjan du forum de l'AGOA (Loi Américaine sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique). Cet important évènement international a vu la participation de plus de 2.000 personnalités dont des Responsables Politiques et Economiques Américains et Africains des 39 pays éligibles à l'AGOA, des Communautés Economiques Régionales Subsahariennes, des Organisations Multinationales de Développement

ainsi que des Membres du Secteur Privé et de la Société Civile des Etats Unis d'Amérique et de l'Afrique.

La conjugaison de ces facteurs ferait ressortir la croissance économique à 7,3% en 2020, tirée par l'ensemble des secteurs d'activités, en particulier les secteurs tertiaire et secondaire dont les contributions à la croissance sont estimées respectivement à 3,4% et 2,2%.

Au plan budgétaire, l'année 2020 se caractérise par le basculement au budget-programmes, qui matérialise la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes dans la gestion des finances publiques, initiées par l'UEMOA. A la différence de la méthode de budgétisation basée sur les moyens, cette réforme privilégie une approche de budgétisation programmatique à moyen terme, associée à des objectifs de résultats assortis d'un cadre de référence pour leur évaluation.

Concernant la politique budgétaire, elle consistera à poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures et les efforts de maîtrise des charges de fonctionnement, ainsi que de la dette, afin de dégager l'espace budgétaire nécessaire au renforcement des moyens d'actions de lutte contre la pauvreté et la poursuite de la mise en œuvre de la politique d'investissement. Elle visera également la consolidation budgétaire avec le maintien du déficit budgétaire dans la limite de 3% du PIB, conformément à la norme communautaire de l'UEMOA.

Ce rapport présente la situation économique et financière en 2019 ainsi que les perspectives pour l'année 2020.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2019

I.1 Situation économique à fin décembre 2019

Au plan international, l'économie mondiale devrait poursuivre son ralentissement en 2019, avec un taux de croissance de 3,2% contre 3,6% en 2018. Elle traduirait l'évolution modérée de l'investissement et de la demande de biens de consommation qui a principalement affecté le secteur de la manufacture. Cependant, l'activité économique serait menacée par les risques d'aggravation des tensions commerciales sino-américaines.

Au sein de l'UEMOA, la croissance économique demeurerait vigoureuse pour l'ensemble des pays en 2019. Le PIB de l'Union augmenterait de 7,0% contre 6,6% en 2018, grâce à la bonne tenue de la branche "Bâtiments et Travaux Publics (BTP)", la consolidation des activités manufacturières et l'intensification des investissements.

Au plan national, l'économie ivoirienne devrait connaître une croissance de 7,5% en 2019, après 7,4% en 2018, en liaison avec le dynamisme observé dans les secteurs secondaire et tertiaire.

De façon spécifique, le **secteur primaire** devrait enregistrer un ralentissement pour afficher un taux de progression de 2,3% contre 4,2% en 2018. La hausse relevée résulterait du dynamisme de la production sylvicole (+26,0% en 2019 contre +2,0% en 2018) et de l'agriculture vivrière et l'élevage (+3,8% en 2019 contre +2,1% en 2018).

Le **secteur secondaire** connaîtrait, quant à lui, une hausse de 9,7% contre 7,1% en 2018. L'activité du secteur serait soutenue par la consolidation de la valeur ajoutée issue des ventes de produits pétroliers (+17,7%), de la production des BTP (+18,0%), de l'industrie agro-alimentaire (+15,0%) et des autres industries manufacturières (+6,0%).

Pour le **secteur tertiaire**, de bonnes performances devraient être enregistrées au niveau de toutes les composantes, induisant une croissance de 9,1%. Cette croissance serait principalement tirée par la

branche télécommunications (+12,0%), ainsi que les secteurs du transport et du commerce qui devraient poursuivre leur dynamisme en affichant des croissances respectives de 9,2% et de 8,6%.

L'**inflation** serait contenue à 0,8% en moyenne annuelle. Ce niveau d'inflation résulterait de l'accroissement de l'offre intérieure de denrées alimentaires et de la mise en œuvre des stratégies du Gouvernement en matière de lutte contre la vie chère.

Au niveau de **la demande**, la croissance serait impulsée par la poursuite des investissements (+14,5%) et le dynamisme de la consommation finale (+5,0%), en lien avec l'amélioration du marché de l'emploi.

S'agissant des **échanges extérieurs**, les exportations et les importations de biens et services progresseraient respectivement de 10,2% et 5,9%.

I.2 Situation financière à fin décembre 2019

Le budget 2019 a été voté en équilibre, en ressources et en charges, à **7.334,3 milliards de FCFA**.

I.2.1 Mobilisation des ressources

Prévues à 7.334,3 milliards de FCFA, les ressources à fin 2019 ressortiraient à **6.813,7 milliards de FCFA**, soit un taux de mobilisation de 92,9%. Ces estimations de réalisation dont le détail est retracé ci-après, relèvent pour 83,7% de ressources intérieures et 16,3% de ressources extérieures.

Tableau 1 : Mobilisation des recettes en 2019

Données en milliards de FCA

Natures des ressources	Gestion 2019		
	Budget initial	Estimation	Taux d'exéc. (%)
RESSOURCES INTERIEURES	6 014,4	5 700,4	94,8%
Recettes fiscales	3 669,1	3 559,0	97,0%
dont Impôts sur bénéfiques (hors pétrole)	401,5	350,3	87,3%
Revenu du pétrole et du gaz	115,2	109,4	95,0%
TVA (hors part secteur électricité)	484,4	458,0	94,6%
Taxes sur produits pétroliers	229,4	266,8	116,3%
Taxes sur marchandises générales	942,2	909,5	96,5%
Droit Unique de Sortie (DUS)	402,1	398,9	99,2%
Recettes non fiscales	188,8	115,9	61,4%
dont Produits de la privatisation et vente d'actifs	102,0	0,0	0,0%
Versement des entreprises	1,5	1,5	100,0%
Redevance téléphonie cellulaire	20,6	19,4	94,5%
Recettes non fiscales du Trésor	32,5	61,9	190,3%
Divers autres financements	1 429,0	1 320,6	92,4%
dont Titres publics - émissions	1 429,0	1 320,6	92,4%
Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor	727,5	704,9	96,9%
RESSOURCES EXTERIEURES	1 319,9	1 113,3	84,3%
Appuis budgétaires	379,6	377,4	99,4%
Emprunts-projets	780,4	592,0	75,9%
Dons-projets	159,8	143,9	90,0%
TOTAL GENERAL	7 334,3	6 813,7	92,9%

Sources : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

➤ **Ressources intérieures**

Les **ressources intérieures** ressortiraient à **5.700,4 milliards de FCFA** pour des prévisions de **6.014,4 milliards de FCFA**, soit un taux de réalisation de 94,8%.

Les **recettes fiscales**, prévues à **3.669,1 milliards de FCFA**, ressortiraient à **3.559,0 milliards de FCFA**, soit un taux de réalisation de 97,0%. Ce résultat serait lié au niveau de recouvrement plus faible que prévu des impôts sur le bénéfice ainsi que de certaines taxes, notamment la Taxe sur

la Valeur Ajoutée, les revenus issus du pétrole et du gaz et les taxes sur les marchandises générales.

Les **recettes non fiscales** s'établiraient à **115,9 milliards de FCFA** contre 188,8 milliards de FCFA prévus, en raison principalement de la non finalisation de l'opération de cession des parts de l'Etat dans la société ORANGE Côte d'Ivoire.

Les ressources attendues des interventions de l'Etat sur les **marchés monétaire et financier** se situeraient à **1.320,6 milliards de FCFA**, au lieu de **1.429,0 milliards de FCFA** escomptés.

Les **ressources des Comptes Spéciaux du Trésor** seraient collectées à hauteur de **704,9 milliards de FCFA** pour des prévisions de **727,5 milliards de FCFA**.

➤ **Ressources extérieures**

La mobilisation des **ressources extérieures**, prévues à **1.319,9 milliards de FCFA**, s'établirait à **1.113,3 milliards de FCFA**, soit un taux de mobilisation de 84,3%. Ces ressources comprennent 377,4 milliards de FCFA d'appuis budgétaires et 735,9 milliards de FCFA d'emprunts-projets et de dons-projets qui se situeraient en deçà des 940,2 milliards de FCFA projetés.

I.2.2 Exécution des dépenses

Les dépenses du budget 2019, prévues à hauteur de **7.334,3 milliards de FCFA**, devraient être exécutées à **6.946,4 milliards de FCFA**, soit un taux global d'exécution de 94,7%. Ces dépenses comprennent le service de la dette publique (25,6%), les dépenses ordinaires (41,6%), les dépenses d'investissement (22,6%) et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor (10,2%).

Tableau 2 : Exécution des dépenses en 2019

Données en milliards de FCFA

Natures des dépenses	Gestion 2019		
	Budget initial	Estimation	Taux d'exéc. (%)
SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 821,4	1 781,1	97,8%
Dette intérieure	1 062,3	1 029,3	96,9%
<i>dont Titres publics</i>	971,2	920,3	94,8%
Dette extérieure	759,1	751,9	99,0%
DEPENSES ORDINAIRES	2 877,7	2 889,6	100,4%
Personnel	1 720,8	1 720,8	100,0%
Abonnement	104,1	104,1	100,0%
Subventions et transferts	391,2	420,2	107,4%
Charges de fonctionnement des services et autres	661,5	644,4	97,4%
<i>Elections</i>	6,6	4,7	71,4%
<i>Gratuité des soins ciblés</i>	15,0	18,0	120,0%
<i>Fonctionnement CNS</i>	10,0	14,6	146,3%
<i>Autres frais de fonctionnement des services</i>	630,0	607,1	96,4%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 907,7	1 570,8	82,3%
Trésor	967,4	834,9	86,3%
<i>dont Projets C2D et PCD</i>	158,7	112,3	70,8%
Emprunts	780,4	592,0	75,9%
Dons	159,8	143,9	90,0%
DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	727,5	704,9	96,9%
TOTAL GENERAL	7 334,3	6 946,4	94,7%

Sources : DGBF, DGTCP, DGE

➤ Service de la dette publique

Le règlement du **service de la dette publique** ressortirait à **1.781,1 milliards de FCFA**. Ce service porterait sur 1.029,3 milliards de FCFA au titre de la dette intérieure, dont 920,3 milliards de FCFA de remboursement concernant les émissions sur les marchés domestiques de titres publics, et 751,9 milliards de FCFA pour la dette extérieure.

➤ Dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires** se situeraient à **2.889,6 milliards de FCFA**. Elles comprennent les charges de personnel, les frais d'abonnement, les subventions et transferts ainsi que le coût de fonctionnement des services.

Les **charges de personnel** ressortiraient en ligne avec les prévisions à **1.720,8 milliards de FCFA**.

Les **frais d'abonnement d'eau, d'électricité et de téléphone** s'élèveraient à **104,1 milliards de FCFA** comme prévus.

Les **subventions et transferts** seraient exécutés à hauteur de **420,2 milliards de FCFA** pour des prévisions de 391,2 milliards de FCFA, soit un dépassement de 29 milliards de FCFA, en partie imputable à la subvention au secteur électricité, non prévue initialement.

Les **autres charges de fonctionnement** ressortiraient à **644,4 milliards de FCFA**. Ces charges intègrent, entre autres, 18 milliards de FCFA au titre de la gratuité des soins et 14,6 milliards de FCFA au profit du Conseil National de la Sécurité.

➤ Dépenses d'investissement

Les **dépenses d'investissement**, y compris le Fonds d'Investissement en Milieu Rural, le Fonds d'Entretien Routier et les dépenses liées à la parafiscalité anacarde, prévues à 2.095,2 milliards de FCFA, devraient enregistrer un niveau d'exécution de **1.742,1 milliards de FCFA**, soit un taux de 83,1%. Ces dépenses seraient financées sur les ressources intérieures à hauteur de 1.006,2 milliards de FCFA et sur les ressources extérieures pour 735,9 milliards de FCFA.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET PROJET DE BUDGET 2020

II.1 Perspectives économiques en 2020

L'économie mondiale devrait afficher, en 2020, un taux de croissance de 3,5% contre 3,2% en 2019. Ce taux est principalement en rapport avec la consolidation de la croissance dans les économies émergentes et en développement (+4,7%). L'évolution du taux de croissance serait liée à la hausse des cours du pétrole, des métaux de base et des matières premières agricoles. Aux Etats-Unis, la croissance connaîtrait un ralentissement en 2020 pour se situer à 1,9% contre 2,6% en 2019. Ce niveau résulterait de la baisse de la demande privée et des importations, en partie dû à l'effet des droits de douane. Dans la zone Euro, la croissance s'établirait à 1,6%, en légère hausse par rapport à 2019 (+1,3%).

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la hausse des cours en franc CFA du cacao et du café. En revanche, les cours du pétrole brut et du caoutchouc connaîtraient des baisses respectives de 6,2% et de 3,3%. Quant au marché des changes, il serait marqué par une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,5%.

Dans la **zone UEMOA**, le dynamisme de l'activité économique se maintiendrait avec un taux de croissance de 6,7%, grâce à la poursuite de l'investissement, aussi bien public que privé, et des réformes structurelles mise en œuvre dans les pays membres.

Au plan national, plusieurs chantiers du Gouvernement sont en cours. Ceux-ci contribueraient à :

- assurer la stabilisation des prix des principaux produits agricoles d'exportation ;
- renforcer l'amélioration du climat des affaires ;
- consolider l'amélioration de la compétitivité de l'économie ;
- mettre en œuvre des actions et projets contenus dans le Plan National de Développement 2016-2020 et dans le Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv) 2019-2020.

Ces chantiers devraient permettre d'atteindre un taux de croissance de 7,3% en 2020. Cette croissance serait essentiellement portée, au niveau de l'offre, par les secteurs secondaire et tertiaire dont les contributions à la croissance s'établiraient respectivement à 2,2 et 3,4 points de pourcentage.

Le **secteur secondaire** progresserait de 9,9%, soutenu par l'industrie agro-alimentaire (+12,6%), les BTP (+17,0%) et l'extraction minière (+5,9%). Les croissances de l'énergie, des produits pétroliers et des autres industries manufacturières sont attendues respectivement à 8,2%, 3,5% et 7,8%.

S'agissant du secteur tertiaire, il bénéficierait du dynamisme du secteur secondaire et afficherait une valeur ajoutée en progression de 8,9% grâce à l'ensemble de ses composantes, notamment les télécommunications (+11,0%), le transport (+9,8%), les autres services (+8,4%) et le commerce (+8,0%). Par ailleurs, l'activité industrielle, soutenue par les investissements publics à travers les Partenariats Publics Privés (PPP), bénéficierait de l'augmentation des capacités de production, de nouvelles installations d'unités industrielles et de la dynamique de la demande intérieure privée.

Quant au **secteur primaire**, il devrait croître de 2,0%, tiré principalement par l'agriculture vivrière et l'élevage (+4,0%). La redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de l'agriculture d'exportation (coton, anacarde, etc.), de la pêche et de l'élevage, permettra d'améliorer la contribution à la croissance de ces différentes filières.

L'inflation en moyenne annuelle devrait être contenue à 0,8%, en dessous de la norme communautaire de 3%. Ce taux sera atteint grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la relative stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés en biens de consommation finale et à la poursuite des actions de contrôle des prix dans le cadre de la politique de lutte contre la vie chère.

S'agissant de **la demande**, elle serait tirée par les investissements (+13,9%) et la consommation finale des ménages (+4,8%). Les investissements seraient soutenus par la poursuite des grands chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs

manufacturiers et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait à 24,3% du PIB contre 23,1% en 2019.

Pour ce qui est des **échanges extérieurs**, les importations de biens et services progresseraient de 4,8%, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services seraient, pour leur part, en hausse de 4,8%, en lien avec la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

C'est suivant ces perspectives qu'a été élaboré le projet de budget 2020 dont les principales composantes sont présentées ci-après.

II.2 Composantes du projet de budget 2020

Le projet de budget 2020, élaboré dans le cadre de l'opérationnalisation des réformes des finances publiques initiées par l'UEMOA, s'équilibre globalement en ressources et en charges à **8.061,0 milliards de FCFA** et enregistre une progression de **9,9%** par rapport au budget 2019, dont le montant est de **7.334,3 milliards de FCFA**. Cet équilibre devrait s'établir à **8.432,6 milliards de FCFA** et **9.283,1 milliards de FCFA**, respectivement en 2021 et 2022. Le projet de budget 2020 est structuré en 35 dotations et 149 programmes, répartis entre les différents institutions et départements ministériels.

II.2.1 Recettes et dépenses budgétaires

II.2.1.1 Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires se chiffrent à **4.379,5 milliards de FCFA** en 2020 contre 4.066,4 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement nominal de 313,1 milliards de FCFA (+7,70%). Ces recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales (3.940,8 milliards), de recettes non fiscales (79,0 milliards) et de dons (359,7 milliards).

Les recettes fiscales pour 2020 sont projetées à **3.940,8 milliards**, en progression de 8,0% par rapport aux prévisions 2019, soit une

augmentation de 291,7 milliards. Ces recettes proviennent de la fiscalité intérieure pour un montant de **2.236,9 milliards** (56,5%) et de la fiscalité de porte à hauteur de **1.702,4 milliards** (43,2%).

L'évolution des recettes fiscales résulte principalement de la bonne tenue de l'activité économique, du dynamisme croissant de la consommation ainsi que de l'amélioration de la performance des services en matière de recouvrement.

Les **recettes fiscales** sont composées des principaux impôts et taxes ci-après :

- **l'impôt sur le BIC hors pétrole**, prévu à **414,4 milliards de FCFA**, enregistre une hausse de 12,9 milliards de FCFA par rapport à 2019 (+3,2%). Cette projection repose sur les hypothèses de bonne tenue de l'activités économique et la modernisation de la gestion des contribuables par l'implémentation du Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d'Ivoire (SIGICI). Elle découlerait, par ailleurs, de l'amélioration du rendement du contrôle fiscal à travers la création de brigades dans tous les services de gestion (DGE, DME et des Directions régionales) ;
- **les revenus du pétrole et du gaz**, projetés à **91,4 milliards de FCFA**, baisseraient de 23,9 milliards de FCFA par rapport à 2019, en liaison avec l'évolution de la part Etat et du nombre d'enlèvements de pétrole brut attendus ;
- **les impôts sur les revenus et salaires**, projetés à **616,4 milliards de FCFA**, enregistreraient un accroissement de 43,3 milliards de FCFA par rapport à 2019 (+7,6%). Cette hausse est en lien avec les créations d'emplois attendues, l'amélioration du contrôle fiscal grâce à l'analyse-risque et les recoupements de données avec la CNPS ainsi que le renforcement des opérations de recouvrement des arriérés ;
- **les impôts sur les revenus des capitaux mobiliers**, prévus à **147,5 milliards de FCFA**, connaissent une hausse de 22,2% par rapport à la

prévision 2019. Ce niveau est en relation avec l'accroissement de la collecte des impôts sur les revenus des créances qu'induirait la progression des crédits à l'économie pour soutenir les investissements. Il convient de noter également les efforts des services de recouvrement et la lutte contre la fraude fiscale. Par ailleurs, les prévisions tiennent compte de l'effet des échéances électorales de 2020 qui induisent habituellement une plus forte distribution de dividendes ;

- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur**, est prévue à **533,9 milliards de FCFA**, en hausse de 49,5 milliards de FCFA par rapport aux prévisions initiales de 2019, soit une hausse de 10,2%. Cette progression s'expliquerait par l'hypothèse d'une croissance de la consommation (+6%) et par des mesures de renforcement de l'efficacité du recouvrement et du contrôle fiscal. Ces mesures se résument à l'institution de la facturation électronique, l'analyse-risque, l'amélioration du système d'informations de la DGI et au renforcement des contrôles conjoints DGI-DGD. De même, la mise en place du système de contrôle des flux téléphoniques permettra de mieux contrôler les déclarations de ce secteur à haut potentiel ;
- **les droits d'enregistrement et de timbre** sont attendus à **128,8 milliards de FCFA**, en hausse de 14,1 milliards de FCFA par rapport à 2019. Les taux d'enregistrement du cacao, du café et de l'anacarde pour l'année 2020 sont respectivement de 14,6%, 5% et 7% ;
- **les patentes et licences**, prévues à **12,6 milliards de FCFA**, connaîtraient une hausse de 6,8% par rapport aux prévisions de 2019, en raison notamment de la bonne tenue des activités économiques ;
- **les taxes sur boissons et tabacs**, attendues à **59,3 milliards de FCFA**, afficheraient une hausse de 17,7% en 2020, comme il a été observé au cours de ces trois dernières années ;
- **la taxe ad valorem perçue sur le secteur minier** augmenterait de 7,2 milliards de FCFA par rapport aux prévisions de 2019, pour se situer à

19 milliards de FCFA, en lien avec la croissance des activités du secteur de l'extraction minière (hors pétrole) ;

- **les taxes sur les télécommunications et la taxe spécifique sur les communications téléphoniques** sont prévues respectivement à **63,2 milliards de FCFA** et **35,6 milliards de FCFA**, en hausse de 7,0 milliards de FCFA et 5,1 milliards de FCFA par rapport à 2019, en liaison avec les évolutions observées dans le secteur de la téléphonie ;
- **les taxes à l'importation sur les produits pétroliers** sont projetées à **289,6 milliards de FCFA** contre un niveau de 229,4 milliards de FCFA en 2019. Ces projections reposent sur une hypothèse de croissance des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation respectivement de 3,1% et de 11,0%, soit des volumes mis à la consommation en 2020 de 1 090,7 millions et 1 119,8 millions de litres. Les taxations du gasoil et du super carburant sont respectivement projetées à 164,2 FCFA/litre et 183,8 FCFA/litre. Les taxes à l'importation sur les produits pétroliers ressortiraient en hausse de 20,9% par rapport aux prévisions de 2019 ;
- **les taxes à l'importation sur les marchandises générales** sont projetées sur la base d'un taux de croissance du commerce extérieur de 8,6% et d'un taux moyen d'imposition de 26%. Prévues à **993,6 milliards de FCFA**, elles progresseraient de 8,6% par rapport à 2019 ;
- **les taxes à l'exportation**, prévues à **419,2 milliards de FCFA**, enregistreraient une hausse de 37,1 milliards de FCFA par rapport à 2019, en lien avec une prévision d'exportation de 1.900.000 tonnes, 68.250 tonnes et 723.600 tonnes respectivement de cacao, de café vert et de noix de cajou, avec des prix CAF moyens respectifs de 1.357,3 FCFA, 1.126,6 FCFA et 728,0 FCFA.

Les autres recettes intérieures, attendues à **79,0 milliards de FCFA**, comprennent 20 milliards de FCFA de dividendes attendus par l'Etat, dont 8,2 milliards de FCFA provenant de PETROCI, 29,7 milliards de FCFA issus

de l'occupation du domaine public et 10 milliards de FCFA de commissions sur les transferts d'argent hors zone UEMOA. Ces recettes intègrent également les recettes de services à hauteur de 19,1 milliards de FCFA, composées des redevances (LONACI et CI logistique), des amendes et condamnations pécuniaires, des droits et frais administratifs, de recettes exceptionnelles (intérêt sur dépôt, commission sur transfert, etc.) et de diverses autres recettes (gains de change, trop perçu sur salaire).

Les dons sont attendus à hauteur de **359,7 milliards de FCFA** et comprennent des dons-programmes et des dons-projets.

Les dons-programmes, d'un montant de **169,3 milliards de FCFA**, sont attendus de l'Agence Française de Développement (147,6 milliards de FCFA) au titre du C2D, du Gouvernement espagnol au titre du Programme de Conversion de Dette (7,3 milliards de FCFA) et de l'Union Européenne (14,4 milliards de FCFA).

Les dons-projets, d'un montant de **190,4 milliards de FCFA**, sont principalement sollicités auprès des bailleurs suivants :

- Fonds Mondial : 41,3 milliards de FCFA ;
- Banque Africaine de Développement : 36,0 milliards de FCFA ;
- Union Européenne : 19,6 milliards de FCFA ;
- Banque mondiale : 14,5 milliards de FCFA ;
- Gouvernement japonais : 13,5 milliards de FCFA ;
- GAVI-ALLIANCE : 13,5 milliards de FCFA ;
- Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW) : 9,5 milliards de FCFA ;
- UNFPA : 9,1 milliards de FCFA ;
- UNICEF : 9,1 milliards de FCFA ;
- Programme Alimentaire Mondial : 8,9 milliards de FCFA ;
- Gouvernement chinois : 3,5 milliards de FCFA.

Tableau 3 : Prévision des recettes budgétaires 2020

Natures des recettes	Données en milliards de FCFA	
	Budget 2019	Projet de budget 2020
Recettes fiscales	3 649,1	3 940,8
Impôt sur le BIC hors pétrole	401,5	414,4
Impôts sur les revenus et salaires	573,1	616,4
Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur	484,4	533,9
Taxes à l'importation sur les produits pétroliers	229,4	289,6
Taxes à l'importation sur les marchandises générales	942,2	993,6
Taxes à l'exportation	402,1	419,2
Autres recettes fiscales	616,3	673,6
Autres recettes intérieures	85,3	79,0
Dons	332,0	359,7
<i>Dons- projets</i>	159,8	190,4
<i>Dons- programmes</i>	172,1	169,3
TOTAL	4 066,4	4 379,5

Sources : DGBF, DGTCP, DGI, DGD, DGE, DGPE

II.2.1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires se chiffrent à **5.807,2 milliards de FCFA** en 2020 contre 5.317,4 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement de 489,8 milliards de FCFA ou une progression de 9,2%. Elles représentent 72,0% du budget de l'Etat. Elles portent principalement sur les charges financières de la dette publique (8,0% du budget de l'Etat), les dépenses de personnel (22,0% du budget de l'Etat), les achats de biens et services (9,3% du budget de l'Etat), les transferts (6,8% du budget de l'Etat) et les dépenses d'investissement (26,1% du budget de l'Etat).

Les charges financières de la dette, s'élèvent à **643,0 milliards de FCFA**. Elles portent sur le remboursement des intérêts de la dette intérieure (252,6 milliards de FCFA) et de la dette extérieure (390,4 milliards de FCFA).

Les dépenses de personnel pour l'année 2020, conformes aux hypothèses de la stratégie de maîtrise de la masse salariale sur la période 2014-2020, intègrent :

- la règle d'un recrutement pour deux sorties de carrière au titre des recrutements nouveaux dans les secteurs autres que ceux de l'Education/Formation et de la Santé ;
- le paiement de la troisième tranche du stock des arriérés des mesures entrées en vigueur en 2009 ;
- l'impact de la Politique de Scolarisation Obligatoire ;
- l'impact des lois de programmation militaire et de sécurité intérieure.

Pour l'année 2020, les **charges salariales** sont projetées à **1.770,1 milliards de FCFA** et représentent 37,3% des recettes fiscales. Elles sont en augmentation de 49,3 milliards de FCFA par rapport au budget 2019 et se répartissent comme suit :

- **1.265,9 milliards de FCFA** contre 1.248,8 milliards de FCFA en 2019 au titre de la Gestion de la Solde (fonctionnaires et agents de l'Etat en Administration centrale et en poste à l'étranger) ;
- **94,9 milliards de FCFA** contre 90,6 milliards de FCFA en 2019 pour la Police Nationale ;
- **153,8 milliards de FCFA** contre 150,8 milliards de FCFA en 2019 au titre de l'armée ;
- **154,1 milliards de FCFA** au titre des Etablissements Publics Nationaux (EPN) contre 137,0 milliards de FCFA en 2019 ;
- **59,3 milliards de FCFA** contre 53,8 milliards de FCFA en 2019 au titre des Institutions ;
- **24,1 milliards de FCFA** contre 23,1 milliards de FCFA en 2019 au titre de la rémunération du personnel local des ambassades ;
- **6,2 milliards de FCFA**, soit le même montant qu'en 2019, au titre des transferts aux collectivités territoriales ;

- **11,8 milliards de FCFA** contre 10,5 milliards de FCFA en 2019 au titre des diverses autres dépenses de personnel.

Il est prévu un recrutement de 11.547 nouveaux agents en 2020 pour un montant de **43 milliards de FCFA**. Ces recrutements, qui tiennent compte de la règle d'un recrutement pour deux sorties de carrière dans les secteurs autres que ceux de l'Education/Formation et de la Santé, se répartissent comme suit :

- **7.958** au titre du personnel civil pour un coût de **36 milliards de FCFA**, soit 83,7% du coût global des recrutements dont :
 - 3.676 agents du secteur de l'éducation pour **23,6 milliards de FCFA**, soit 54,8 % du coût global des recrutements ;
 - 2.740 agents de la santé (489 cadres supérieurs de la santé et 2.251 agents techniques) pour un montant de **9,7 milliards de FCFA**, soit 22,6 % du coût global des recrutements ;
 - 1.542 agents des autres secteurs pour **2,7 milliards de FCFA**, soit 6,2% du coût global des recrutements ;
- **1.755** au titre des agents de la police nationale pour un coût de **4,6 milliards de FCFA**, soit 10,6% du coût global des recrutements ;
- **1.834** au titre des militaires pour un coût de **2,5 milliards de FCFA**, soit 5,7% du coût global des recrutements, dont 95 officiers, 739 sous-officiers et 1.000 soldats.

Les achats de biens et services seraient de **747,9 milliards de FCFA** et sont composés notamment des dépenses d'abonnement (consommation d'eau, de téléphone et d'électricité) pour 110,2 milliards de FCFA. La projection de ces dépenses tient principalement compte des consommations attendues des nouveaux services administratifs, de la consommation des nouvelles universités et structures connexes, de l'augmentation des puissances souscrites, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

Il convient d'indiquer que des mesures de rationalisation sont mises en œuvre en vue de contenir le niveau des dépenses d'abonnement.

Il s'agit notamment :

- du suivi permanent des sites à grande consommation par le Laboratoire des Bâtiments et des Travaux Publics (LBTP) et par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) ;
- du réajustement de la puissance souscrite ;
- de la réalisation des travaux de réparation des fuites d'eau ;
- de l'intensification des missions de la Brigade de Contrôle des Abonnements et du Patrimoine de l'Etat (BCAPE) contre les fraudes sur le réseau électrique et d'adduction d'eau de l'Etat ;
- de la sensibilisation des consommateurs ;
- du renforcement du contrôle de la facturation ;
- de la résiliation des abonnements non utilisés.

Outre les dépenses d'abonnement, les achats de biens et services prennent en compte un montant de 18 milliards de FCFA pour le renforcement des capacités des services médicaux par l'achat de médicaments et d'équipements divers à travers la gratuité des soins ciblés. Un montant de 14 milliards de FCFA permet de couvrir les besoins en carburant de l'armée. Par ailleurs, un montant de 75,9 milliards de FCFA est prévu pour prendre en charge les consultations électorales (57,2 milliards de FCFA), la révision de la liste électorale (11,9 milliards de FCFA) et le fonctionnement des CEI locales (6,8 milliards de FCFA).

Les transferts sont prévus à **545,8 milliards de FCFA** et intègrent un montant de 102,5 milliards pour le fonctionnement des institutions de la République. En outre, ils comprennent 93,4 milliards de FCFA au profit des Etablissements Publics Nationaux, 23,7 milliards de FCFA pour le fonctionnement des collectivités territoriales, 15 milliards pour le fonctionnement du Conseil National de Sécurité et la sécurisation des élections, 138,9 milliards de FCFA au titre des subventions aux écoles privées pour les frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans ces établissements et 50,2 milliards de FCFA pour les bourses et pécules des élèves et étudiants.

Les dépenses d'investissement programmées en 2020 sont en cohérence avec le PND 2016-2020 et portent sur un montant total de **2.100,3 milliards de FCFA**. Elles sont financées à hauteur de 44,4% par les ressources intérieures et de 55,6% sur des concours extérieurs.

Les **dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures** s'élèvent à 932,1 milliards de FCFA. Elles comprennent 154,9 milliards de FCFA pour le financement des projets dans le cadre du C2D et du programme de conversion de dette (PCD), 51,3 milliards de FCFA pour les Collectivités Territoriales, 10 milliards de FCFA affectés au fonds d'études pour la réalisation des projets, 5 milliards de FCFA pour la restructuration des banques publiques, 15,3 milliards de FCFA de souscriptions au capital de la BAD, de la BIDC, et de Shelter Afrique et 11,7 milliards de FCFA pour la Couverture Maladie Universelle. Il est également inscrit un montant total de 79,1 milliards de FCFA pour la réalisation des projets inscrits dans le cadre du Programme Social du Gouvernement.

Ces dépenses intègrent aussi d'autres projets spécifiques tels que :

- la réalisation de VRD pour les logements sociaux (37,2 milliards de FCFA) ;
- la construction des infrastructures de la CAN 2023 (20,0 milliards de FCFA) ;
- la construction du stade d'Ebimpé (8,0 milliards de FCFA) ;
- l'aménagement de l'esplanade de la Présidence (13,1 milliards de FCFA) ;
- le projet de transport urbain d'Abidjan (47,4 milliards de FCFA) ;
- la mise en place de la Télévision Numérique Terrestre (7,8 milliards de FCFA) ;
- l'aménagement de la baie de Cocody (15,0 milliards de FCFA) ;
- la construction et l'extension des aéroports de l'intérieur (15,0 milliards de FCFA) ;
- le recensement général de la population (6,4 milliards de FCFA) ;
- la construction des infrastructures du Train Urbain d'Abidjan (6,0 milliards de FCFA) ;
- le plan d'urgence d'Abobo (6,0 milliards de FCFA).

Les dépenses d'investissement sur financement extérieur sont projetées à **1.168,2 milliards de FCFA**, dont **977,8 milliards de FCFA** au titre des emprunts-projets et **190,4 milliards de FCFA** pour les dons-projets.

Tableau 4 : Prévision des dépenses budgétaires 2020

<i>Données en milliards de FCFA</i>		
Natures des dépenses	Budget 2019	Projet de budget 2020
Charges financières de la dette publique	532,1	643,0
Dépenses de personnel	1 720,8	1 770,1
Achats de biens et services	656,6	747,9
Transferts	500,2	545,8
Dépenses d'investissement	1 907,7	2 100,3
TOTAL	5 317,4	5 807,2

Sources : DGBF, DGTCP

Les prévisions de recettes et de dépenses budgétaires dégagent un solde budgétaire déficitaire de **1.427,7 milliards de FCFA** qui sera financé par les ressources de trésorerie.

II.2.2 Ressources et charges de trésorerie

Les ressources et les charges de trésorerie prévues dans le projet de budget 2020 s'élèvent respectivement à **2.921,8 milliards de FCFA** et **1.494,1 milliards de FCFA**.

Tableau 5 : Prévision des ressources et des charges de trésorerie 2020

<i>Données en milliards de FCFA</i>	Budget 2019	Projet de budget 2020
Ressources de trésorerie	2540,4	2921,8
Produits de cession des actifs	102,0	126,3
Remboursements de prêts et avances	1,5	1,5
Emprunts sur marchés monétaire et financier intérieurs	1439,5	1494,4
Emprunts-projets	780,4	977,8
Emprunts-programmes	217,0	321,8
Charges de trésorerie	1289,4	1494,1
Amortissement de la dette intérieure	839,0	1015,1
Amortissement de la dette extérieure	450,3	479,0
GAP/EXCEDENT	1 251,0	1 427,7

Sources : DGBF, DGTCP, DGPE

II.2.2.1 Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont projetées à hauteur de **2.921,8 milliards de FCFA** en 2020. Elles sont constituées de produits de cession des actifs, de produits des remboursements de prêts rétrocédés et de produits des emprunts (à court, moyen et long termes).

Les produits de cession des actifs sont attendus à hauteur de **126,3 milliards de FCFA**. Ces recettes proviennent de la cession des actifs de l'Etat dans les sociétés ORANGE Côte d'Ivoire, PETROCI GAZ, SMI et LOYALE VIE.

Les produits des remboursements des prêts rétrocédés sont prévus à hauteur de **1,5 milliard de FCFA**.

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont prévus à hauteur de **1.494,4 milliards de FCFA**. Ce niveau tient compte des mobilisations sur le marché sous-régional et de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT). Un ensemble varié d'instruments sera utilisé en vue de répondre aux exigences et besoins du marché, tout en accordant une priorité aux maturités longues, conformément à la SDMT.

Les emprunts-programmes venant en appuis budgétaires sont d'un montant de 321,8 milliards de FCFA et sont attendus du Fonds Monétaire International (152,5 milliards de FCFA), de la Banque mondiale (113,5 milliards de FCFA), de la Banque Africaine de Développement (49,2 milliards de FCFA) et de l'Agence Française de Développement (6,6 milliards de FCFA).

Les emprunts-projets sont prévus à 977,8 milliards de FCFA et sollicités principalement auprès de :

- Banque mondiale (244,2 milliards de FCFA) ;
- Banque Islamique de Développement (167,1 milliards de FCFA) ;
- Banque Africaine de Développement (155,6 milliards de FCFA) ;
- EXIMBANK CHINE (116,9 milliards de FCFA) ;
- Gouvernement français (82,2 milliards de FCFA) ;
- Banque Commerciale et Industrielle de Chine (36,7 milliards de FCFA) ;
- Banque Européenne d'Investissement (25,4 milliards de FCFA) ;
- United Bank for Africa (24,4 milliards de FCFA) ;
- Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (21,8 milliards de FCFA) ;
- Crédit Agricole Français (20,5 milliards de FCFA) ;
- AFREXIMBANK Inde (16,3 milliards de FCFA) ;
- Gouvernement japonais (16,0 milliards de FCFA) ;
- Banque Ouest Africaine de Développement (15,7 milliards de FCFA).

II.2.2.2 Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie, composées du remboursement du capital de la dette publique, sont projetées à **1.494,1 milliards de FCFA** en 2020.

Le remboursement du capital de la dette intérieure, prévu à **1.015,1 milliards de FCFA**, est principalement constitué de 968,2 milliards de FCFA de remboursement de titres publics, de 3,5 milliards de FCFA d'échéances de la dette de la BCEAO et de 38,8 milliards de FCFA de remboursement de capital au profit des banques commerciales.

Le remboursement du capital de la dette extérieure, d'un montant de **479,0 milliards de FCFA**, intègre 142,6 milliards de FCFA d'échéances au profit des créanciers multilatéraux (dont 87,2 milliards de FCFA au titre du FMI) et 177,7 milliards de FCFA de règlements en faveur des créanciers du Club de Paris, comprenant les échéances du C2D pour 157,1 milliards de FCFA.

Les prévisions de ressources et de charges de trésorerie font apparaître un solde de **1.427,7 milliards de FCFA** qui financera le déficit budgétaire.

II.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor sont projetées à **759,7 milliards de FCFA** pour l'année 2020. Elles intègrent 7,7 milliards de FCFA au titre du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) et 147,1 milliards de FCFA pour le Fonds d'Entretien Routier (FER). Ces ressources comprennent également 66,0 milliards de FCFA au titre des prélèvements au profit de l'UEMOA (Prélèvement Communautaire de Solidarité), de la CEDEAO (Prélèvement Communautaire de la CEDEAO) et de l'Union Africaine (taxe à l'importation de l'UA).

Par ailleurs, les prélèvements dans le secteur de l'anacarde (pour la structuration de la filière, le financement de la sacherie brousse et le reprofilage des pistes) sont projetés à 26,6 milliards de FCFA.

Les ressources des Comptes Spéciaux du Trésor intègrent également les recettes à transférer aux collectivités pour 159,9 milliards de FCFA, la TSU affectée à la SIR à hauteur de 61,2 milliards de FCFA, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 8,4 milliards de FCFA et les autres recettes affectées pour un montant de 282,7 milliards de FCFA.

II.3 Analyse par mission des dépenses du projet de budget de l'année 2020

Les dépenses du projet de budget 2020 se répartissent par mission comme suit :

- **Pouvoirs Publics, Souveraineté et Gouvernance : 741,2 milliards de FCFA** alloués aux organes législatifs (29 milliards de FCFA), aux organes exécutifs (162,6 milliards de FCFA), aux organes juridictionnels (18,4 milliards de FCFA), aux organes consultatifs (24 milliards de FCFA), aux affaires extérieures (99,5 milliards de FCFA) et à la décentralisation (326,8 milliards de FCFA) ;
- **Défense, Sécurité et Justice : 585,8 milliards de FCFA** comprenant notamment, 349,4 milliards de FCFA pour les services des armées, 165,4 milliards de FCFA pour la police et 71 milliards de FCFA pour la justice ;
- **Administration Générale et Développement Economique : 2.873,2 milliards de FCFA** dont 25,9 milliards de FCFA au titre des affaires communes de l'administration générale et financière, 2.212,4 milliards de FCFA pour les finances (comprenant la dette publique à hauteur de 2.137,1 milliards de FCFA), 605,3 milliards de FCFA pour la coordination des affaires budgétaires et de la dépense publique ainsi que 21,6 milliards de FCFA pour la planification, la programmation et les statistiques générales ;
- **Enseignement, Formation et Recherche : 1.330 milliards de FCFA**, affectés notamment, à l'enseignement primaire, secondaire général et technique ainsi que la formation professionnelle (1.070,2 milliards de FCFA) et à l'enseignement supérieur et à la recherche (259,8 milliards de FCFA) ;
- **Santé et Actions Sociales : 530,7 milliards de FCFA** dont 446 milliards de FCFA pour la conduite de la mission de la santé, 20,7 milliards de FCFA pour la protection de la famille, de la femme et de l'enfant et 33,3 milliards de FCFA pour les actions de protection sociale et d'emploi ;
- **Culture et Loisirs : 213 milliards de FCFA** pour soutenir la promotion de la culture, les activités sportives et la communication ;
- **Développement des Infrastructures et Equipement Collectifs : 1.416,8 milliards de FCFA**, destinés notamment à l'équipement et entretien routier (760,4 milliards de FCFA), à l'habitat et à l'urbanisme (82,1 milliards de FCFA), à l'hydraulique (113,7 milliards de FCFA), au pétrole et à l'énergie (335,8 milliards de FCFA) ;
- **Production, Développement Industriel et Commercial : 177,9 milliards de FCFA** dont 163,7 milliards de FCFA pour l'agriculture et les ressources halieutiques. Une dotation de 14,3 milliards de FCFA est allouée à la promotion de l'industrie et des PME ;
- **Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature : 192,4 milliards de FCFA** dont 156,6 milliards de FCFA pour la protection de l'environnement et de l'assainissement et 35,7 milliards de FCFA pour la protection de la faune et de la flore.

Tableau 6 : Répartition par mission des dépenses du projet de budget 2020

	Mission	Projet de budget	Part dans le
1	Pouvoirs Publics, Souveraineté et Gouvernance	741,2	9,2%
	dont		
	Organes législatives	29,0	0,4%
	Organes exécutifs	162,6	2,0%
	Organes juridictionnels	18,4	0,2%
	Organes consultatifs	24,0	0,3%
	Affaires extérieures	99,5	1,2%
	Administration du territoire et Décentralisation	326,8	4,1%
2	Défense, Sécurité et Justice	585,8	7,3%
	dont		
	Armée	349,4	4,3%
	Police	165,4	2,1%
	Justice	71,0	0,9%
3	Administration Générale et Développement Economique	2 873,2	35,6%
	dont		
	Affaires communes de l'administration générale et financière	25,9	0,3%
	Finances	2 212,4	27,4%
	Budget et dépense publique	605,3	7,5%
	Planification, programmation, prévision et statistiques générales	21,6	0,3%
4	Enseignement Formation et Recherche	1 330,0	16,5%
	dont		
	Enseignement primaire, secondaire général & technique et formation professionnelle	1 070,2	13,3%
	Enseignement supérieur	259,8	3,2%
5	Santé et Actions Sociales	530,7	6,6%
	dont		
	Santé	446,0	5,5%
	Protection Famille, Femme et enfant	20,7	0,3%
	Emploi et protection Sociale	33,3	0,4%
6	Culture, Jeunesse, Sport et Loisir	213,0	2,6%
	dont		
	Culture	14,3	0,2%
	Sports	134,0	1,7%
	Jeunesse et Emploi des Jeunes	18,2	0,2%
7	Développement des Infrastructures et Equipement Collectifs	1 416,8	17,6%
	dont		
	Equipement et Entretien Routier	760,4	9,4%
	Habitat et urbanisme	82,1	1,0%
	Hydraulique	113,7	1,4%
	Pétrole et Energie	335,8	4,2%
	Transports et affaires maritimes	59,1	0,7%
8	Production , Développement Industriel et Commercial	177,9	2,2%
	dont		
	Agriculture et ressources halieutiques (y/c FIMR)	163,7	2,0%
	Industrie et promotion PME	14,3	0,2%
9	Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	192,4	2,4%
	dont		
	Protection de l'environnement et Assainissement	156,6	1,9%
	Protection de la faune et de la Flore	35,7	0,4%
	TOTAL	8 061,0	100,0%

Source : DGBF

II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté

À travers le projet de budget 2020, le Gouvernement entend poursuivre sa politique de lutte contre la pauvreté et les disparités sociales. Par conséquent, il accorde une attention particulière aux dépenses favorisant l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations les plus défavorisées.

C'est dans cette optique que le projet de budget 2020 prévoit une dotation de **2.754,9 milliards de FCFA** au titre des dépenses "pro-pauvres". Ce niveau enregistre une augmentation de 10% par rapport à 2019 et représente 9,7% du PIB. Ces dépenses couvrent différents secteurs sociaux.

Au titre de **l'Éducation**, les crédits prévus se chiffrent à **1.342,7 milliards de FCFA** et couvrent notamment l'acquisition de manuels, de kits scolaires et de mallettes pédagogiques ainsi que la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures scolaires. Ces crédits prennent également en compte le renforcement des moyens de fonctionnement des structures éducatives, les bourses et les subventions aux écoles privées.

Pour ce qui concerne la division **santé**, un montant de **446,2 milliards de FCFA** est prévu, entre autres, pour les opérations de réhabilitation et de rééquipement des centres hospitaliers universitaires (CHU), des hôpitaux généraux et des autres structures sanitaires. Ce montant prend aussi en compte la consolidation des actes de prévention et de lutte contre les pathologies et endémies ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.

Au titre des **affaires sociales**, un montant de **46,7 milliards de FCFA** est destiné à l'équipement des orphelinats, des pouponnières et des centres sociaux, à la formation du personnel d'appui ainsi qu'à la prise en charge des indigents et victimes de catastrophes.

Les secteurs de **l'agriculture et ressources animales et halieutiques** bénéficient d'un montant total de **154,3 milliards de FCFA** qui couvre les programmes de développement et de promotion de l'agriculture, les projets d'aménagement hydro-agricole, de diversification agricole, de gestion des

terroirs et d'équipement rural. Elle prend également en compte l'appui à l'élevage, à la production laitière, à la pêche, à l'aquaculture et à l'agriculture vivrière, ce qui favorise la consolidation de la politique de l'autosuffisance alimentaire.

Des crédits de **251,8 milliards de FCFA** sont prévus pour **l'assainissement et l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en fourniture d'électricité**. Ils sont consacrés notamment aux actions d'assainissement et à l'enlèvement des ordures ménagères, ainsi qu'à l'hydraulique urbaine et villageoise par la réparation et l'installation de pompes à motricité humaine. La poursuite des programmes d'électrification rurale et d'extension des réseaux électriques urbains est également prise en compte.

Les collectivités territoriales disposent d'un concours de **81,2 milliards de FCFA** pour mener les actions de développement économique et social dans les différentes localités.

CONCLUSION

D'un niveau de **8.061,0 milliards de FCFA**, le projet de budget au titre de l'année 2020, élaboré pour la première fois sous l'optique budget-programmes, est en hausse de 733,7 milliards de FCFA par rapport au Budget 2019, soit 9,9% d'augmentation. Il a été conçu autour des grands axes du Plan National de Développement 2016-2020, tout en mettant un accent particulier sur le renforcement des actions d'amélioration du bien-être des populations à travers le Programme Social du Gouvernement.

Le projet de Budget 2020 vise donc à soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement, à travers le renforcement des infrastructures socio-économiques de base, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'électrification rurale, de l'accès à l'eau potable, ainsi que de l'accélération de la création d'emplois pour les jeunes en particulier. Une attention particulière est également portée sur le renforcement du dispositif de sécurité et de défense ainsi que sur l'amélioration des infrastructures de transport. Il contribue, en outre, à la consolidation de la transformation structurelle et du dynamisme de l'activité économique.

En vue de garantir l'atteinte des objectifs de développement, un accent sera mis sur le respect scrupuleux de la discipline budgétaire et des règles encadrant le nouveau mode de gestion budgétaire qu'est le budget-programmes.

ANNEXES

- Annexe 1** : Cadrage Budgétaire 2020
- Annexe 2** : Evolution des recettes fiscales
- Annexe 3** : Evolution des autres ressources intérieures
- Annexe 4** : Evolution des ressources du budget de l'Etat
- Annexe 5** : Evolution des dépenses du budget de l'Etat
- Annexe 6** : Masse salariale 2020
- Annexe 7** : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2020 par mission
- Annexe 8** : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2020 selon la classification fonctionnelle
- Annexe 9** : Dépenses de lutte contre la pauvreté du projet de budget 2020
- Annexe 10** : Présentation des dépenses C2D et PCD par ministère
- Annexe 11** : Plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat de l'année 2020
- Annexe 12** : Situation des restes à payer de l'Etat à fin août 2019
- Annexe 13** : Situation des restes à recouvrer à fin août 2019

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire 2020

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Budget 2019	Projet de budget 2020	DEPENSES	Budget 2019	Projet de budget 2020
RECETTES ET DEPENSES BUDGETAIRES					
RECETTES FISCALES	3 649,1	3 940,8	CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE	532,1	643,0
- DGI	2 085,9	2 226,3	Dettes intérieure	223,3	252,6
dont revenus de pétrole	49,2	27,0	Dettes extérieure	308,7	390,4
dont arriérés dus par PETROCI	2,6	2,6	PERSONNEL	1 720,8	1 770,1
revenus de gaz	66,1	64,4	Gestion Solde	1 248,8	1 265,9
- TRESOR	9,4	12,1	Police	90,6	94,9
dont impôts sur revenus et salaires	7,8	10,9	Militaire	150,8	153,8
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	1 553,7	1 702,4	EPN	137,0	154,1
dont DUS	382,1	419,2	Institutions nationales	52,1	59,3
			Rémun. Person. local ambass.	23,1	24,1
			Transferts aux collect. Décen.	6,2	6,2
			Divers	12,2	11,8
AUTRES RESSOURCES INTERIEURES	85,3	79,0	ACHAT DE BIENS ET SERVICES	656,6	747,9
Recettes non fiscales Trésor	32,5	49,1	Abonnement	105,7	110,2
Revenus du domaine DGI	32,3	29,7	Organisation des élections	6,6	75,9
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	0,0	Carburant des armées	14,0	14,0
Licences de télécommunication	20,6	0,2	Fonds de réserves Café-cacao	1,0	1,0
			Alimentation des armées	38,5	41,7
			Autres achats de biens et services	491,0	505,2
DONS	332,0	359,7	TRANSFERTS	500,2	545,8
Dons programmes	172,1	169,3	Subventions aux écoles privées	128,4	138,9
AFD (C2D)	147,6	147,6	Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	13,0	15,0
GVT Espagnol (PCD)	11,1	7,3	Bourses et pécules	43,6	50,2
UE	13,4	14,4	Transfert aux collectivités	22,3	23,7
Dons projets	159,8	190,4	Autres transferts	292,9	318,0
			INVESTISSEMENT	1 907,7	2 100,3
			Trésor	967,4	932,1
			Projets C2D et PCD (AFD et Espagne)	158,8	154,9
			Investissement des collectivités	48,0	51,3
			Investissement CNS	5,0	8,0
			Fonds d'Etudes	15,0	10,0
			Restructuration des banques	5,0	5,0
			Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	45,0	47,4
			Infrastructures CAN 2023	20,0	20,0
			Autres investissements	690,6	635,5
			Financement extérieur des projets	940,2	1 168,2
			Emprunts-projets	780,4	977,8
			Dons-projets	159,8	190,4
TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES (I)	4 066,4	4 379,5	TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES (II)	5 317,4	5 807,2
Solde budgétaire de l'Administration centrale (I)-(II)	-1 251,0	-1 427,7			
RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE					
Privatisation et ventes d'actifs	102,0	126,3	Amortissement de la dette publique	1 289,4	1 494,1
Transfert des entreprises/dette rétrocedée	1,5	1,5	Dettes intérieure	838,0	1 015,1
Emprunts sur marchés monétaire et financier	1 439,5	1 494,4	Dettes extérieure	450,3	479,0
Emprunts programmes	217,0	321,8			
FMI	162,0	152,5			
Banque Mondiale	55,0	113,5			
Banque Africaine de Développement	0,0	49,2			
AFD (Autre appui budgétaire)	0,0	6,6			
Emprunts-projets	780,4	977,8			
TOTAL DES RESSOURCES DE TRESORERIE (III)	2 540,4	2 921,7	TOTAL DES CHARGES DE TRESORERIE (IV)	1 289,4	1 494,1
Solde de trésorerie (III)-(IV)	1 251,0	1 427,7			
RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE					
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	12,5	7,7	Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	12,5	7,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	148,3	147,1	Programme d'entretien routier / FER	148,3	147,1
Recettes affectées aux collectivités	159,4	159,9	Dépenses des collectivités sur recettes affectées	159,4	159,9
TSU SIR	53,1	61,2	TSU SIR	53,1	61,2
Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	56,2	55,0	Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	56,2	55,0
Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	8,3	9,2	Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	8,3	9,2
Parafiscalité anacarde	26,6	26,6	Parafiscalité anacarde	26,6	26,6
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	4,8	8,4	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	4,8	8,4
Autres recettes affectées et parafiscalité	258,1	284,6	Autres dépenses sur recettes affectées	258,1	284,6
TOTAL DES RECETTES DES COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE (V)	727,5	759,7	TOTAL DES DEPENSES DES COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE (VI)	727,5	759,7
TOTAL RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT (I)+(III)+(V)	7 334,3	8 061,0	TOTAL DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT (II)+(IV)+(VI)	7 334,3	8 061,0
GAP/EXCEDENT	0,0	0,0			
PIB nominal	25 870,0	28 307,7	Masse salariale en % du PIB	6,7%	6,3%
Recette fiscale TOFE	4 396,3	4 742,1	Masse salariale en % des recettes fiscales	39,1%	37,3%
Pression fiscale	17,0%	16,8%	Investissement Budget en % du PIB	7,4%	7,4%

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales

En milliards de FCFA

	Budget 2015		Budget 2016		Budget 2017		Budget 2018		Budget 2019		Projet de Budget 2020
	Collectif	Réalisation	Collectif	Réalisation	Collectif	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Estimation	
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	2 719,4	2 706,0	3 043,3	2 786,5	3 070,9	3 087,5	3 375,0	3 207,8	3 649,1	3 598,4	3 940,8
<i>dont recettes hors DUS</i>	<i>2 351,3</i>	<i>2 318,9</i>	<i>2 622,2</i>	<i>2 394,2</i>	<i>2 667,0</i>	<i>2 641,9</i>	<i>3 011,0</i>	<i>2 827,1</i>	<i>3 267,0</i>	<i>3 199,5</i>	<i>3 521,6</i>
DGI	1 438,1	1 357,6	1 553,9	1 372,9	1 664,3	1 644,3	1 860,5	1 770,4	2 085,9	2 012,0	2 226,3
Impôts directs	819,8	763,8	825,9	683,5	926,9	909,7	1 068,1	1 046,4	1 206,4	1 112,1	1 262,4
Impôts sur bénéfices	365,9	322,3	342,4	279,8	388,6	393,8	442,6	520,4	451,4	509,3	509,3
- BIC hors pétrole	258,8	237,1	267,0	259,4	299,1	306,8	348,7	354,1	401,5	350,3	414,4
- BIC pétrole et gaz	86,0	66,5	53,6	65,8	64,1	64,5	87,3	80,6	76,6	66,3	66,3
<i>dont gaz imputé</i>	<i>42,5</i>	<i>34,8</i>	<i>42,4</i>	<i>46,8</i>	<i>47,8</i>	<i>55,2</i>	<i>46,2</i>	<i>47,8</i>	<i>46,2</i>	<i>44,9</i>	<i>46,2</i>
- Impôt synthétique	5,0	4,1	4,8	4,0	4,6	4,4	7,2	5,1	7,2	6,6	7,1
- Prélèvement AIRSI	16,1	14,6	17,0	16,4	19,1	18,6	22,1	15,8	31,1	17,8	21,5
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	366,1	354,4	397,7	403,7	445,8	430,6	518,0	475,9	565,3	547,7	605,6
- Impôts sur traitement et salaire	311,2	300,3	339,2	344,1	378,7						
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	54,9	54,1	58,5	59,6	67,1						
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)		0,2						0,2		0,0	
Impôts fonciers	10,5	10,8									
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	77,3	76,1	85,8		92,6	85,3	107,4	107,9	120,7	113,0	147,5
Impôts indirects	618,3	593,9	728,0	689,4	737,3	734,6	792,4570	724,0	871,5	891,9	963,9
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	281,7	270,8	321,0	304,2	360,6	347,0	426,4	384,3	484,4	458,0	533,9
TOB (<i>ex TPS</i>)	47,3	49,0	59,5	55,8	66,0	62,4	73,0	66,1	76,9	72,8	85,0
Taxes sur boissons et tabacs	40,8	33,0	38,5	29,8	35,0	35,2	43,2	43,3	50,4	51,8	59,3
Droits d'enregistrement et de timbre	128,6	131,4	188,8	185,7	124,7	148,0	89,8	85,6	113,1	138,2	127,6
<i>dont enregistrement café cacao</i>	<i>79,2</i>	<i>86,2</i>	<i>139,5</i>	<i>128,5</i>	<i>59,2</i>	<i>80,7</i>	<i>0,0</i>	<i>12,9</i>	<i>33,3</i>	<i>41,3</i>	<i>41,0</i>
Patentes et Licences	10,4	10,0	11,2	11,2	12,8	24,5	23,0	26,6	11,8	32,7	12,6
Taxe sur les télécommunications	50,4	48,8	59,8	53,0	61,6	44,9	54,9	44,5	56,2	56,1	63,2
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	21,5	20,4	24,2	23,4	27,2	23,7	27,4	20,7	30,5	30,2	35,6
Taxe sur caoutchouc	0,0	0,1	0,0	0,2	2,0	5,1	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxe ad valorem (secteur minier)		0,0			17,0	14,3	18,0	13,9	11,8	17,2	19,0
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	2,4	1,9	2,0	2,6	2,2	2,0	2,1	1,5	1,8	2,2	2,6
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	35,3	28,5	23,0	23,6	28,2	27,5	27,7	37,4	34,6	32,8	25,1
<i>dont gaz imputé</i>	<i>18,2</i>	<i>14,9</i>	<i>18,2</i>	<i>20,0</i>	<i>20,5</i>	<i>23,5</i>	<i>19,8</i>	<i>20,5</i>	<i>8,0</i>	<i>8,0</i>	<i>18,1</i>
Exonérations fiscales									8,0	8,0	
TRESOR	6,2	8,8	8,8	9,5	8,5	9,3	9,4	11,3	9,4	11,2	12,1
Impôts directs	5,2	7,2	7,7	8,1	6,9	7,6	7,8	9,9	7,8	10,0	10,9
Impôts sur revenus et salaires	5,2	7,2	7,7	8,1	6,9	7,6	7,8	9,9	7,8	10,0	10,9
Impôts fonciers (<i>y/c RS 15% Loyer</i>)		0,0									0,0
Impôts indirects	1,0	1,6	1,1	1,4	1,6	1,7	1,6	1,3	1,7	1,2	1,2
Timbres et vignettes	1,0	1,6	1,1	1,4	1,6	1,7	1,6	1,3	1,7	1,2	1,2
Autres indirects											0,0
DGD	1 275,1	1 339,6	1 480,7	1 404,1	1 398,2	1 433,9	1 505,1	1 426,2	1 553,7	1 575,1	1 702,4
Droits et taxes à l'importation	906,9	952,5	1 059,5	1 011,8	994,3	988,3	1 141,2	1 045,4	1 171,6	1 176,3	1 283,2
Taxes sur produits pétroliers (<i>hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015</i>)	190,9	228,8	300,6	273,3	192,4	202,8	265,8	201,3	229,4	266,8	289,6
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et PCC</i>)	716,1	723,7	758,9	738,5	801,8	785,5	875,4	844,1	942,2	909,5	993,6
Taxes à l'exportation	368,2	387,1	421,1	392,3	403,9	445,6	363,9	380,8	382,1	398,9	419,2
REVENUS DU DOMAINE	20,7	34,6	37,3	36,8	21,0	23,6	23,6	34,0	32,3	25,9	29,7
RECETTES FISCALES AFFECTÉES ET PARAFISCALITÉ	204,4	214,4	451,4	454,8	550,0	555,1	638,2	611,2	727,5	704,9	759,7
FDFP	14,5	11,8	16,0	13,3	17,6	18,4	20,5	20,4	24,6	25,2	28,0
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	14,9	14,9	28,0	28,0	31,1	29,8	25,2	33,8	34,3	45,3	50,8
ONAD							10,1	10,1	8,6	11,3	12,7
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED							3,0	5,6	4,8	5,6	8,4
TVA secteur électricité	13,5	15,4	16,5	18,9	16,2	35,9	26,5	35,8	29,9	38,3	42,2
Vignettes et patentes Part FER			25,4	25,4	26,4	26,1	33,5	21,2	30,9	27,7	32,3
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	52,1	58,7	68,4	70,0	76,1	82,1	93,6	94,9	117,4	104,4	114,8
PCS, PCC, UA et SGS	66,1	76,6	80,4	80,4	88,4	83,1	89,8	94,1	105,3	99,5	109,7
Recettes affectées aux collectivités			110,0	110,0	123,4	100,4	149,3	110,6	159,4	141,1	159,9
FIMR			13,9	13,9	14,5	13,6	14,5	8,7	12,5	12,5	7,7
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse			36,7	36,7	38,3	40,1	32,5	29,0	33,3	33,3	27,8
Fonds d'Investissement Agricole (ZOCC)			11,9	11,9	12,4	10,3	10,6	5,3	10,8	10,8	4,7
TSU SIR					52,2	55,6	55,6	67,0	53,1	50,2	61,2
DUS anacarde transféré à la filière (30%)											
Taxe Spécifique sur Equipement (TSE)							23,6	25,3	16,0	16,0	16,0
Parafiscalité anacarde							51,0	49,5	60,0	57,0	62,9
Autres Taxes affectées	43,3	37,0	46,2	46,2	51,3	59,7					
TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)	2 944,6	2 954,9	3 518,2	3 264,2	3 627,4	3 652,6	4 023,4	3 844,3	4 396,3	4 316,7	4 742,1
PIB nominal	18 843,0	19 595,4	21 170,4	21 561,7	23 599,5	23 510,0	25 867,3	25 365,6	27 484,7	25 870,0	28 307,7
Pression fiscale TOFE	15,6%	15,1%	16,6%	15,1%	15,4%	15,5%	15,6%	15,2%	16,0%	16,7%	16,8%

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 3 : Evolution des autres ressources intérieures

En milliard de Franc CFA

	Budget 2018		Budget 2019		Projet de Budget 2020
	Initial	Réal.	Initial	Est.	
Recettes non fiscales du Trésor	32,1	62,2	32,5	54,4	49,1
Dividendes PETROCI	5,0	8,5	5,0	5,0	8,2
Autres Dividendes (SIB, SGBCI, autres)	9,6	15,2	9,0	9,0	11,8
Recettes des services	17,5	38,5	18,5	40,4	29,1
Revenus du domaine	23,6	34,0	32,3	25,9	29,7
Bonus de signature		6,0		0,9	
Redevance téléphonie cellulaire	57,0	38,5	20,6	19,4	0,2
Produits de la privatisation et vente d'actifs	2,8	0,0	102,0	102,0	126,3
Versements des entreprises	0,7	6,3	1,5	1,5	1,5
Total Autres ressources intérieures	116,2	147,0	188,8	204,1	206,8

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Annexe 4 : Evolution des ressources du budget de l'Etat

En milliards de FCFA

Nature des recettes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Budget voté	Budget voté	Projet de Budget
RESSOURCES INTERIEURES	3 156,1	3 590,0	4 182,3	5 140,9	5 074,6	5 471,1	6 014,4	6 401,7
Recettes fiscales	2 240,5	2 539,0	2 719,4	3 043,3	3 070,9	3 406,0	3 669,1	3 940,8
Recettes non fiscales	100,5	137,3	243,3	108,3	144,6	116,2	188,8	206,8
dont Transfert des entreprises	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	1,5	1,5
Produits de privatisation	13,0	41,7	41,9	34,3	23,9	2,8	102,0	126,3
FIMR (fonds café cacao)	8,4	8,4	9,0	13,9	14,5	13,4	12,5	7,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)			28,8	91,9	104,5	127,2	148,3	147,1
Autres recettes affectées				345,6	431,0	497,6	566,7	605,0
Recettes exceptionnelles				100,0	12,4			
Titres publics-Emissions	806,7	905,2	1 181,9	1 437,9	1 296,8	1 310,7	1 429,0	1 494,4
RESSOURCES EXTERIEURES	727,7	817,5	1 013,7	1 024,9	1 373,0	1 285,2	1 319,9	1 659,3
Appuis budgétaires	262,2	261,4	254,1	274,7	447,4	369,1	379,7	491,1
Ressources des projets et dons programmes	465,5	556,1	759,6	750,2	925,6	916,1	940,2	1 168,2
Emprunts-projets	329,9	319,9	495,4	522,4	681,3	755,8	780,4	977,8
Dons-projets	135,6	236,2	264,2	227,8	244,3	160,3	159,8	190,4
TOTAL GENERAL	3 883,8	4 407,5	5 196,0	6 165,8	6 447,6	6 756,3	7 334,3	8 061,0

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 5 : Evolution des dépenses du budget de l'Etat

En milliards de FCFA

Nature des dépenses	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Budget voté	Budget voté	Projet de Budget
DETTE PUBLIQUE	984,3	1 129,0	1 295,0	1 340,3	1 459,8	1 547,3	1 821,4	2 137,1
Dettes intérieure	725,2	814,3	856,4	860,5	884,2	919,0	1 062,4	1 267,7
Dettes extérieure	259,1	314,7	438,6	479,8	575,5	628,3	759,1	869,4
DEPENSES ORDINAIRES	1 742,3	1 964,1	2 361,0	2 487,9	2 691,0	2 737,8	2 877,7	3 063,9
Abonnement	48,1	49,1	62,5	81,4	90,6	97,9	104,1	110,2
Personnel	1 039,1	1 175,7	1 328,4	1 434,0	1 512,2	1 635,4	1 720,8	1 770,1
Autres dépenses de fonctionnement	655,1	739,3	970,2	972,5	1 088,2	1 004,6	1 052,7	1 183,6
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 157,3	1 314,4	1 540,0	1 992,0	1 865,9	1 997,2	2 095,2	2 281,7
Trésor	691,8	758,3	780,4	1 241,8	940,3	1 081,1	1 154,9	1 113,5
<i>dont Investissements FIMR, FER et Parafiscalité anacarde</i>	8,4	8,4	37,8	105,8	119,0	164,1	187,5	181,4
Emprunts	329,9	319,9	495,4	522,4	681,3	755,8	780,4	977,8
Dons	135,6	236,2	264,2	227,8	244,3	160,3	159,8	190,4
DEPENSES SUR RECETTES AFFECTEES (hors FIMR, FER et parafiscalité anacarde)				345,6	431,0	474,0	540,0	578,3
TOTAL	3 883,8	4 407,5	5 196,0	6 165,8	6 447,6	6 756,3	7 334,3	8 061,0

Source : DGBF

Annexe 6 : Masse salariale 2020

En milliards de FCFA

Libellé	Projet de Budget 2020
Gestion par la Solde	1265,9
6611 Fonctionnaires de catégorie A	1131,3
6622 Rémunération du personnel occasionnel	1,4
6638 Indemnités d'utilisation véhicules pers. Agents Etat	3,9
6641 Cotisations retraite des personnels sous statut	126,3
6643 Cotisations CNPS des agents contractuels et décision.	0,3
6699 Dépenses non ventilées	2,6
Solde de la Police	94,9
6615 Traitement de base police	86,0
6638 Indemnités d'utilisation véhicules pers. Agents Etat	0,1
6641 Cotisations retraite des personnels sous statut	8,8
Solde des militaires	153,8
6617 Traitement de base des militaires	125,2
6639 Autres primes et indemnités (dont indem.de correct.)	12,7
6642 Cotisations retraite des personnels militaires	15,9
Subventions aux EPN et autres organismes	154,1
6391 Subventions d'équilibre-personnel	13,5
64111 Transferts pour dépenses de personnel	108,3
64121 Transferts pour dépenses de personnel	32,3
Institutions Nationales	59,3
6391 Subvention d'équilibre-personnel	2,5
64111 Transferts pour dépenses de personnel	52,7
64321 Transferts aux Institutions Nationales pour dépenses de personnel	1,5
Autres	2,5
Rémunération du personnel local des ambassades	24,1
6622 Remuneration du personnel occasionnel	2,4
6623 Remuneration des gens de maison	0,6
6624 Remuneration du personnel sous contrat en poste a l'etranger	8,4
6649 Cotisations sociales non ventilees	3,2
6653 Frais de scolarite du personnel des ambassades	3,8
Autres	5,7
Transferts aux Collectivités Décentralisées-personnel	6,2
6421 Transferts aux Districts Autonomes	0,5
64221 Transferts pour dépenses de personnel	5,7
DIVERS	11,8
6621 Rémunération du personnel sous contrat et décision.	3,5
6639 Autres primes et indemnités (dont indem. de correct.)	4,3
6643 Cotisations CNPS des agents contractuels et décisionnaires	0,8
Autres	3,1
TOTAL MASSE SALARIALE BUDGET	1 770,1
<i>(en % des recettes fiscales (Norme communautaire = 35%))</i>	37,3%

Pourcentage du PIB

6,3%

Pour mémoire : PIB 2020 = 28 307,7

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Annexe 7 : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2020 par mission

En milliards de FCFA

	Mission	Projet de budget	Part dans le budget
1	Pouvoirs Publics, Souveraineté et Gouvernance	741,2	9,2%
	dont		
	Organes législatives	29,0	0,4%
	Organes exécutifs	162,6	2,0%
	Organes juridictionnels	18,4	0,2%
	Organes consultatifs	24,0	0,3%
	Affaires extérieures	99,5	1,2%
	Administration du territoire et Décentralisation	326,8	4,1%
2	Défense, Sécurité et Justice	585,8	7,3%
	dont		
	Armée	349,4	4,3%
	Police	165,4	2,1%
	Justice	71,0	0,9%
3	Administration Générale et Développement Economique	2 873,2	35,6%
	dont		
	Affaires communes de l'administration générale et financière	25,9	0,3%
	Finances	2 212,4	27,4%
	Budget et dépense publique	605,3	7,5%
	Planification, programmation, prévision et statistiques générales	21,6	0,3%
4	Enseignement Formation et Recherche	1 330,0	16,5%
	dont		
	Enseignement secondaire, technique et professionnel	1 070,2	13,3%
	Enseignement supérieur	259,8	3,2%
5	Santé et Action Sociale	530,7	6,6%
	dont		
	Santé	446,0	5,5%
	Protection Famille, Femme et enfant	20,7	0,3%
	Emploi et protection Sociale	33,3	0,4%
6	Culture, Jeunesse, Sport et Loisir	213,0	2,6%
	dont	0,0	0,0%
	Culture	14,3	0,2%
	Sports	134,0	1,7%
	Jeunesse et Emploi des Jeunes	18,2	0,2%
7	Développement des Infrastructures et Equipement Collectifs	1 416,8	17,6%
	dont		
	Equipement et Entretien Routier	760,4	9,4%
	Habitat et urbanisme	82,1	1,0%
	Hydraulique	113,7	1,4%
	Pétrole et Energie	335,8	4,2%
	Transports et affaires maritimes	59,1	0,7%
8	Production , Développement industriel et Commercial	177,9	2,2%
	dont		
	Agriculture et ressources halieutiques (y/c FIMR)	163,7	2,0%
	Industrie et promotion PME	14,3	0,2%
9	Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	192,4	2,4%
	dont		
	Protection de l'environnement et Assainissement	156,6	1,9%
	Protection de la faune et de la Flore	35,7	0,4%
	TOTAL	8 061,0	100,0%

Source : DGBF

Annexe 8 : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2020 selon la classification fonctionnelle

En milliards de FCFA

Divisions	Groupes	Projet de Budget 2020
1	Services généraux des administrations publiques	3 603,4
11	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales étrangères	1 434,0
13	Servies généraux	32,3
17	Opérations concernant la dette publique	2 137,1
18	Transferts de caractère général entre les administrations publiques	
2	Défense	349,3
21	Défense militaire	141,5
22	Défense civile	74,4
25	Défense, n.c.a	133,4
3	Ordre et sécurité publics	236,4
32	Services de protection civile	165,4
33	Tribunaux	71
4	Affaires économiques	668,3
42	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	163,7
43	Combustibles et énergie	335,8
44	Industries extractives et manufacturières, construction	4
45	Transports	59,1
46	Communications	80,3
49	Affaires économiques, n.c.a	25,5
5	Protection de l'environnement	192,4
54	Préservation de la biodiversité et protection de la nature	35,7
56	Protection de l'environnement, n.c.a	156,6
6	Logements et équipements collectifs	956,2
61	Logement	43,6
63	Alimentation en eau	113,7
66	Logement et équipements collectifs, n.c.a	798,9
7	Santé	446,1
73	Services hospitaliers	245,7
76	Santé, n.c.a	200,5
8	Loisirs, culture et culte	182,2
81	Services récréatifs et sportifs	152,2
82	Services culturels	17,4
84	Culte et autres services communautaires	2,1
86	Loisirs, culture et culte, n.c.a	10,6
9	Enseignement	1 342,0
91	Enseignements préélémentaire et primaire	567,6
92	Enseignement secondaire	362,3
94	Enseignement supérieur	259,8
98	Enseignement, n.c.a	152,3
10	Protection sociale	84,6
104	Famille et enfants	20,7
109	Protection Sociale, nca	63,9
TOTAL		8 061,0

Source : DGBF

Annexe 9 : Dépenses de lutte contre la pauvreté du projet de budget 2020

Montants en Francs CFA

Domaines	2019	2020
	Budget	Projet de Budget
01 Agriculture et développement rural	120 312 806 588	135 026 151 602
01.0 Administration générale	76 043 709 424	78 176 186 166
01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture	15 887 752 911	14 952 937 337
01.2 Formation et encadrement	14 405 017 655	32 977 701 501
01.3 Aménagement hydro-agricole	1 436 326 598	1 252 326 598
01.4 Autres investissements en milieu rural (FRAR,FIMR)	12 540 000 000	7 667 000 000
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	17 877 018 191	19 246 198 167
02.0 Administration générale / formation et encadrement	8 069 532 323	8 357 705 519
02.1 Appui à l'élevage et à la production laitière	1 141 298 290	1 442 302 190
02.2 Pêche et aquaculture	8 666 187 578	9 446 190 458
03 Education	1 315 560 109 823	1 342 712 135 525
03.0 Administration générale	25 594 844 596	54 184 198 006
03.1 Education préscolaire et enseignement primaire	557 007 736 161	567 542 615 890
03.2 Alphabétisation	451 957 329	441 080 032
03.3 Secondaire général, technique et professionnel	481 863 643 309	478 455 911 177
03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	250 641 928 428	242 088 330 420
04 Santé	376 303 806 792	446 236 000 000
04.00 Administration générale santé	192 003 509 847	214 547 220 829
04.01 Système de santé primaire	73 092 125 369	60 679 337 067
04.02 Soins de santé préventive (programme élargie de vaccination)	1 500 000 000	15 570 300 000
04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endémies	36 099 873 750	47 470 599 966
04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition	12 643 574 793	33 531 307 788
04.05 VIH/SIDA	18 487 058 366	24 721 428 427
04.06 CHU et Institutions médico-spécialisés	42 477 664 667	49 715 805 923
0		
05 Eau et Assainissement	99 973 664 876	108 317 991 977
05.1 Accès à l'eau potable et assainissement	40 352 149 961	56 601 342 461
05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution	59 621 514 915	51 716 649 516
06 Energie	131 231 391 096	143 443 545 597
06.1 Accès à l'électricité	131 231 391 096	143 443 545 597
07 Routes et ouvrages d'art	296 756 009 782	396 001 405 061
07.1 Entretien pistes rurales	2 362 667 070	2 745 047 752
07.2 Constructions d'ouvrages d'art	1 000 000 000	1 500 000 000
07.3 Autres travaux routiers	293 393 342 712	391 756 357 309
08 Affaires Sociales	39 186 056 344	46 724 229 220
08.0 Administration générale	18 248 796 462	19 694 481 791
08.1 Formations destinées aux femmes	461 005 479	1 342 334 370
08.2 Orphelinats, pouponnières et centres sociaux	3 344 577 359	1 737 216 911
08.3 Formation au personnel d'appui	1 499 223 102	2 128 224 270
08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes	15 632 453 942	21 821 971 878
09 Décentralisation	76 536 733 977	81 207 613 906
09.1 Décentralisation	76 536 733 977	81 207 613 906
10 Reconstructions et réhabilitations	9 483 702 707	18 740 309 873
10.1 Construction et réhabilitation	300 000 000	1 016 480 000
10.2 Habitats et logements sociaux	9 183 702 707	17 723 829 873
0		
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	22 271 964 393	17 256 788 801
11.1 Promotion et insertion des jeunes	21 080 050 545	15 242 297 266
11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat	1 191 913 848	2 014 491 535
TOTAL	2 505 493 264 569	2 754 912 369 729

Source: SIGFiP-DGBF

Evolution

9,40%

10,00%

PIB

25 955

28 308

%PIB

9,70%

9,70%

Annexe 10 : Présentation des dépenses C2D et PCD par ministère

Montant en FCFA	CP 2020
Projets C2D	147 590 325 000
Ministère d'Etat, Ministère de la défense	5 059 570 000
Appui à la réinsertion des militaires démobilisés /2ème C2D	5 059 570 000
Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	8 000 000 000
Mettre en oeuvre le projet d'Economie et d'Ecologie des Territoires Ruraux	8 000 000 000
Ministère de l'agriculture et du développement rural	4 498 286 399
Filières Agricoles Durables en C.I (FADCI)/2ème C2D	4 498 286 399
Ministère de l'équipement et de l'entretien routier	25 287 787 000
Infrastructures Route/ 2ème C2D	25 287 787 000
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	16 756 000 000
Transférer les crédits d'investissement du programme de développement éducation formation et insertion des jeunes (Composante Ens. Sup)	1 756 000 000
Enseignement supérieur / 2ème C2D	15 000 000 000
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	29 647 195 000
Renforcer le Système de Santé (Projet de Renforcement du Système de Santé(PRSS)/2ème C2D)	29 647 195 000
Ministère de la promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	5 800 074 938
Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (PEJEDEC) (part bailleurs)	5 800 074 938
Ministère de l'assainissement et la salubrité	5 506 688 500
Assainissement / 2ème C2D	5 506 688 500
Ministère de l'hydraulique	23 100 000 000
Aduction Eau Gagnoa et Sinfra	7 000 000 000
Adduction en eau potable / 2ème C2D	16 100 000 000
Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	12 594 682 777
Formation Professionnelle / 2ème C2D	12 594 682 777
Secrétariat d'Etat au renforcement des capacités	4 370 706 386
Fonds d'Etudes-Renforcement des Capacités / 2ème C2D	4 370 706 386
Ministère de la Justice et des droits de l'Homme	6 969 334 000
Appuyer le ministère par le programme justice /2eme C2D	6 969 334 000
Projet PCD	7 295 350 000
Primature et Services rattachés	7 295 350 000
Programme de Conversion de Dettes (PCD-CI / Espagne)	7 295 350 000
Total des projets C2D et PCD	154 885 675 000

Source : DGBF

Annexe 11 : Plan de trésorerie prévisionnel et mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat au titre de l'année 2020

(En milliards de F CFA)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL 2020
	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév
RECETTES	293,8	277,0	297,4	389,3	273,9	396,6	270,5	256,6	383,2	454,5	312,6	361,0	3 966,2
A - Recettes fiscales	289,3	270,9	292,4	384,4	267,9	385,7	265,6	250,7	358,2	350,0	298,4	346,0	3 759,4
* DGI	140,7	120,0	129,6	251,1	134,2	251,1	135,4	126,5	234,8	219,5	137,2	164,8	2 045,0
* Trésor	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	12,1
* DGD	147,6	149,9	161,8	132,3	132,8	133,5	129,2	123,1	122,4	129,5	160,1	180,1	1 702,4
B - Recettes non fiscales	4,5	6,0	5,0	4,9	5,9	10,9	4,9	5,9	25,0	104,5	14,3	15,0	206,79
<i>dont * Recettes non fiscales du Trésor</i>	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	13,3	49,1
<i>- Recettes des services (y/c comm sur transferts)</i>	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	29,1
* Revenu du domaine	1,1	2,7	1,6	1,5	2,5	1,5	1,5	2,5	1,3	1,2	10,9	1,4	29,7
* Privatisation et ventes d'actifs						6,0			20,3	100,0			126,3
* ersement des entreprises	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,5
* licences de télécommunication												0,2	0,2
DEPENSES	369,4	363,9	505,6	580,9	448,3	600,0	525,0	373,9	533,1	614,9	450,3	586,4	5 951,7
A - Dépenses obligatoires	230,9	207,7	349,3	402,5	269,9	421,6	335,5	184,4	341,6	403,7	252,1	391,1	3 790,3
1- Dette Publique	93,9	70,6	211,8	265,4	132,8	284,6	197,0	46,5	203,1	264,9	113,5	252,9	2 137,1
<i>a - Dette intérieure</i>	43,5	59,6	93,9	146,8	95,8	134,2	145,7	31,9	154,1	164,8	78,9	118,6	1 267,7
<i>dont Echéances sur emprunts monétaire et financier</i>	41,7	52,7	90,1	145,9	84,5	125,5	138,3	26,1	149,5	161,2	69,2	107,2	1 192,0
<i>b - Dette extérieure</i>	50,4	11,0	118,0	118,6	37,0	150,4	51,3	14,7	49,0	100,2	34,6	134,2	869,4
2- Personnel (hors ITS Solde)	137,0	137,1	137,5	137,1	137,1	137,0	138,5	137,8	138,5	138,8	138,6	138,2	1 653,2
B - Dépenses prioritaires	138,5	156,3	156,3	178,4	178,4	178,4	189,5	189,5	191,5	211,2	198,2	195,3	2 161,4
1- Investissements	61,0	61,0	61,0	70,4	70,4	70,4	82,4	82,4	82,4	94,3	94,3	94,4	924,4
<i>dont * Projets C2D</i>	10,0	10,0	10,0	12,5	12,5	12,5	14,6	14,6	14,6	14,6	14,6	14,6	154,9
<i>* Couverture Maladie Universelle (CMU)</i>	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	11,8
2- Fonctionnement des Services	42,2	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	56,9	668,1
<i>dont * Carburant FRCI</i>	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	13,95
<i>* Fonctionnement des Ministères</i>	40,0	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	54,9	644,10
3- Subventions et transferts	25,3	28,4	28,4	38,0	38,0	38,0	33,2	33,2	33,2	38,0	38,0	38,0	409,8
<i>dont * Subvention aux écoles privées</i>	4,6	4,6	4,6	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	138,9
<i>* Bourse, kits scolaires et transport</i>	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	3,0	3,0	3,0	8,2	8,2	8,2	82,9
<i>* Etablissements Publics Nationaux (EPN)</i>	5,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	93,4
<i>* Transfert aux Collectivités et Districts</i>	1,6	1,6	1,6	2,0	2,0	2,0	2,4	2,4	2,4	2,0	2,0	2,0	23,7
4- Abonnement (SODECI, CI-TELCOM, CIE hors compensation)	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	60,2
5- Dépenses liées aux élections et à la sécurité	5,0	5,0	5,0	8,0	8,0	8,0	12,0	12,0	14,0	17,0	4,0	1,0	98,9
SOLDE DE TRESORERIE HORS FINANCEMENT	-75,7	-87,0	-208,2	-191,5	-174,4	-203,4	-254,6	-117,3	-149,9	-160,4	-137,6	-225,4	-1 985,5
FINANCEMENT	90,0	90,0	210,0	250,0	173,8	169,9	362,2	35,0	145,0	173,5	84,2	201,9	1 985,5
A - Emprunts sur marchés monétaire et financier	90,0	90,0	210,0	250,0	100,0	90,0	362,2	35,0	145,0	60,0	35,0	27,2	1 494,4
* Bons du Trésor	30,0	30,0				30,0				30,0			120,0
* Emprunts obligataires			150,0		100,0		120,0		110,0				480,0
* Obligations du Trésor	60,0	60,0	60,0			60,0		35,0	30,0	30,0	30,0	27,2	402,2
* Marché International				250,0			242,2						492,2
B - Ressources extérieures					73,8	79,9				113,5	49,2	174,7	491,1
* FMI						76,2						76,2	152,5
* Banque Mondiale										113,5			113,5
* BAD											49,2		49,2
* AFD - C2D					73,8								147,6
* Gvt Espagnol - PCD						3,7							7,3
* AFD (Autre appui budgétaire)													6,6
* Union Européenne												14,4	14,4
SOLDE MENSUEL DE TRESORERIE	14,3	3,0	1,8	58,5	-0,6	-33,5	107,6	-82,3	-4,9	13,1	-53,4	-23,5	0,0
SOLDE DE TRESORERIE CUMULE	14,3	17,4	19,1	77,6	77,0	43,4	151,1	68,8	63,9	77,0	23,5	0,0	0,0

Source : DGTCP

NB : Hors opérations de compensation et opérations affectées (abonnement CIE compensé sur revenus du gaz, subvention au secteur électricité, ITS solde, projets financés sur financements extérieurs (emprunts et dons), dépenses sur recettes affectées)

Annexe 12 : Situation des restes à payer de l'Etat à fin août 2019

Les restes à payer de l'Etat sont définis comme les dépenses prises en charge par le comptable public, mais qui ne sont pas encore payées. Pour l'exercice budgétaire 2019, à la date du 31 août 2019, ces restes à payer de l'Etat se chiffrent à **109 685 222 792 F CFA**.

Ils sont constitués de **76 628 063 658 F CFA** de dépenses ordinaires et de **33 057 159 134 F CFA** de dépenses d'investissements (sur financement intérieur).

Les restes à payer de l'Etat sur dépenses ordinaires comprennent **427 205 643 F CFA** de dépenses de personnel (essentiellement composées des précomptes sur le traitement des fonctionnaires et agents de l'Etat), **4 892 738 315 F CFA** de dépenses d'abonnement (dont 1 735 333 915 F CFA au titre de la consommation d'électricité, 1 835 401 526 F CFA pour l'eau et 1 322 002 874 F CFA pour le téléphone), **19 501 570 000 F CFA** de subvention aux écoles privées et **51 806 549 700 F CFA** d'autres dépenses de fonctionnement notamment des subventions et autres transferts.

Etat développé des restes à payer de l'Etat

Montant en FCFA

Nature de dépenses	Exercice 2019 (Stock à fin août)
Dépenses ordinaires	76 628 063 658
Dépenses de personnel	427 205 643
Dépenses d'abonnement	4 892 738 315
<i>CIE</i>	1 735 333 915
<i>SODECI</i>	1 835 401 526
<i>ORANGE CI</i>	1 322 002 874
Subvention de l'Etat aux écoles privées	19 501 570 000
Autres dépenses de fonctionnement	51 806 549 700
Dépenses d'investissements	33 057 159 134
Sur financement intérieur	33 057 159 134
Total des restes à payer de l'Etat	109 685 222 792

Source : DGTCP

Annexe 13 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2019

Situation des restes à recouvrer au titre des recettes fiscales

Le stock à recouvrer (arriérés 2018 et antérieurs et prises en charge 2019) au titre des recettes fiscales s'élève à 124 863 430 855 FCFA au 31 août 2019 dont un montant de 36 039 092 498 FCFA de restes à recouvrer comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Etat des restes à recouvrer au titre des recettes fiscales

Montant en FCFA			
Désignation	Stock à recouvrer à fin août 2019	Recouvrement au 31 août 2019	Restes à recouvrer au 31 août 2019
RECETTES FISCALES DGTCP			
Impôt direct	9 900 000 000	6 752 134 657	3 147 865 343
Impôt indirect	1 300 000 000	843 076 053	456 923 947
Sous-Total DGTCP			3 604 789 290
RECETTES FISCALES DGI			
Impôt sur Traitement et Salaire	13 364 153 067	9 543 826 810	3 820 326 257
Bénéfice Industriel et Commercial/Bénéfice Non Commercial	17 155 369 704	11 407 139 376	5 748 230 328
Taxe sur la Valeur Ajoutée/Taxe sur les Prestations de service	15 731 270 185	10 605 675 983	5 125 594 202
Patente	7 067 621 454	3 347 212 726	3 720 408 728
AIRSI/ASDI	1 655 225 629	933 852 015	721 373 614
Taxe sur contrat d'assurance/Taxe de publicité	808 668 154	481 819 957	326 848 197
Taxe d'abatage	346 805 591	238 569 720	108 235 871
IRVM/IRC/IGR	5 121 623 351	4 175 206 529	946 416 822
TSE/FDFP	1 045 350 439	342 478 521	702 871 918
CRN/CSC	1 021 017 116	336 871 460	684 145 656
IS	1 186 194 536	919 862 109	266 332 427
Droits de bail, d'enregistrement et de timbre	1 697 691 968	1 153 216 495	544 475 473
TOB/TDNTIC/Autres taxes	4 095 253 118	3 406 740 349	688 512 769
Impôt foncier	15 170 184 122	8 265 089 190	6 905 094 932
Sous-Total DGI			30 308 867 194
RECETTES FISCALES DGD			
DUS sur le Bois	20 305 923	20 190 080	115 843
DUS sur le Cacao	559 374 106	552 752 020	6 622 087
Droit de douane	8 518 928 110	7 961 849 443	557 078 667
DUS sur les produits Dérivés du Cacao	820 845 694	802 230 596	18 615 099
Prélèvement Communautaire CEDEAO	348 139 901	334 458 643	13 681 258
Prélèvement Commun. de Solidarité	560 621 505	538 372 213	22 249 292
Prélèvement sur les Viandes	102 996 338	73 622 393	29 373 946
Prélèvement de l'UA	138 400 442	132 955 841	5 444 601
Redevance Statistique	845 710 503	824 060 021	21 650 482
Taxe sur la matière plastique	16 749 998	16 180 905	569 093
Taxe Spéciale sur les Boissons	208 724 765	204 980 097	3 744 668
Taxe spécifique Unique B.G.E.	2 105 002 914	2 087 693 792	17 309 122
Taxe spécifique Unique F.E.R.	2 057 680 667	2 037 556 969	20 123 699
Taxe sur la Valeur Ajoutée	9 736 612 449	9 233 243 476	503 368 973
Taxe Conjoncturelle a l'Import	66 324 044	43 155 807	23 168 237
Dus Anacarde conseil	382 510 472	140 058 038	242 452 434
Dus Anacarde Budget	892 524 441	326 802 096	565 722 344
DUS Autres	588 092	588 092	-
DUS sur le Café	52 587 517	52 587 517	-
Droit Unique de Sortie	161 902	99 515	62 388
Prélèvement Compensatoire sur Sacs	22 935	22 935	-
Taxe d'Ajustement à l'Importation	87 893	87 893	-
Taxe de Péréquation sur le Sucre	172 068 348	172 068 348	-
Taxe Spéciale sur Purée de tomates	3 823 646	3 823 646	-
Redevance pour Procédure à l'Importation	586 209 814	512 126 032	74 083 782
Sous-Total DGD			2 125 436 014
TOTAL DES RESTES A RECOUVRER			36 039 092 498

Source : DGTCP, DGI, DGD

Annexe 13 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2019 (Suite et fin)

Situation des restes à recouvrer au titre des recettes non fiscales

Le stock à recouvrer au titre des recettes non fiscales s'élève à 39 052 848 444 FCFA dont un montant de 8 450 214 361 FCFA de restes à recouvrer comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Etat des restes à recouvrer au titre des recettes non fiscales

Montant en FCFA			
Désignation	Stock 2019 à recouvrer	Recouvrement au 31 août 2019	Restes à recouvrer au 31 août 2019
Recettes contractuelles			
Redevance de téléphonie cellulaire	20 550 000 000	19 356 250 000	1 193 750 000
Redevance LONACI	2 313 848 444	1 456 924 222	856 924 222
Redevance CI-Logistiques	40 000 000	13 000 000	27 000 000
Recettes non contractuelles			
Droits et frais administratifs	15 489 000 000	9 116 459 861	6 372 540 139
Amendes et condamnations pécuniaires	160 000 000	310 000 000	-
Diverses autres recettes non fiscales	500 000 000	1 535 339 447	-
TOTAL DES RESTES A RECOUVRER			8 450 214 361

Source : DGTCP